

Administration communale de Rixensart

Programme stratégique transversal

Législature communale 2024-2030



Table des matières

Table des matières

COMMUNE DE RIXENSART - PST 2024-2030	7
Introduction du PST	8
[OS-01] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers des infrastructures de qualité	12
[OO-01] Etablir une vision stratégique en fonction du cadastre des bâtiments	14
[PRO-794] Etablir un cadastre des bâtiments / fixer la programmation	16
[PRO-839] Développer la gestion des charges autonomes par les asbl (compteurs indépendants...)	18
[OO-02] Etablir une vision stratégique sur les conventions et les modéliser. 19	
[PRO-792] Etablir l'inventaire des concessions domaniales de la Commune	22
[PRO-793] Harmoniser les concessions et les modifier progressivement.....	24
[PRO-942] Etablir le cadastre d'exploitation des infrastructures communales (location, charges...)	26
[OO-03] Gérer le parc immobilier par le biais de la construction, de l'achat, de la vente ou de la mise en bail des bâtiments et terrains communaux.....	27
[PRO-881] Etablir un plan de rationalisation du patrimoine foncier et de regroupement sur des sites stratégiques.....	30
[PRO-801] Vendre le presbytère de Rosières	32
[PRO-798] Vendre le terrain de l'ancienne école de la bruyère	33
[PRO-939] Vendre, mettre en bail ou rénover les infrastructures de la perche ..	34
[PRO-800] Vendre ou mettre en bail le presbytère de Rixensart.....	35
[PRO-797] Vendre la résidence du parc.....	36
[PRO-921] Vendre ou mettre en bail les propriétés communales de la Ferme de Froidmont (hors logement)	37
[PRO-918] Acquérir le terrain infrabel à Genval	38
[PRO-878] Construire un nouvel hangar technique	39
[PRO-802] Construire des appartements sur l'ancien Boxer	41
[PRO-791] Construire une nouvelle crèche.....	42
[PRO-920] Regrouper les logements des curés au presbytère de Bourgeois et vendre l'arrière de la parcelle.....	44
[OO-04] Gérer le parc immobilier par le biais de la rénovation des bâtiments avec une vision accrue sur "l'énergie".....	45
[PRO-995] Consacrer une partie du futur parc au cœur du nouveau quartier Poirier Dieu à un espace récréa sportif	49
[PRO-999] Etablir un cadastre énergétique du parc de la Régie foncière.....	50
[PRO-998] Etudier, sur les bâtiments gérés par la Régie foncière, la mise en place d'alternatives énergétiques.....	51
[PRO-935] Optimiser les systèmes énergétiques du centre sportif.....	52
[PRO-790] Rénover la Maison communale	54
[PRO-832] Rénover la maison de quartier Leur abri, agrandir la salle de réception	55
[PRO-880] Rénover les toitures et isoler les façades de l'ancienne école de Rosières	56

[PRO-883] Équiper l'école de Rosières de 2 préaux	58
[PRO-905] Rénover et agrandir l'école de Maubroux	60
[PRO-771] Rénover et isoler la toiture de l'Académie de musique	62
[PRO-809] Rénover l'école communale du Centre	64
[PRO-882] Rénover les toitures du Centre culturel et de la salle de pétanque et moderniser les systèmes de ventilation et de chauffage du Centre culturel...	66
[PRO-785] Rénover la piscine communale	68
[PRO-786] Rénover les terrains attribués à la RUR	70
[PRO-926] Rénover le site attribué à la RUR: Aménagement du parking et in- tégration du bâtiment dans le paysage	71
[PRO-914] Rénover - relighting de la piste d'athlétisme et terrain de football	72
[PRO-871] Créer une communauté d'énergie renouvelable	73
[PRO-909] Equiper la Maison communale d'une chaudière au bois et installer un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments voisins	75
[PRO-919] Transformer le rez-de-chaussée de la Maison de la gare en appar- tement.....	77
[PRO-940] Traiter les problèmes d'humidité et d'étanchéité des deux im- meubles de la rue du Vallon.....	78
[PRO-787] Intégrer le second terrain de Hockey sur le site des Charmettes	79
[PRO-956] Mettre en conformité les crèches de l'asbl Rixenfant.....	80
[OO-05] Gérer le parc immobilier par le biais de la domotique et la centrali- sation	81
[PRO-908] Centraliser et optimiser la gestion des données énergétiques, du cadastre et du monitoring pour améliorer le pilotage énergétique communal	84
[PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régulation de chauffage à distance (GTC)	86
[PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régu- lation de chauffage à distance (GTC).....	88
[PRO-831] Développer la gestion uniformisée (alarme incendie, extincteur, ascenseur, dévidoir, lampes secours...)	90
[PRO-806] Développer la gestion uniformisée des accès, du temps, des alarmes intrusions.....	92
[OS-02] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers ses es- paces publics	93
[OO-06] Gérer le cadre de vie	95
[PRO-850] Collaborer avec les bénévoles dans le Plan communal de déve- loppement de la nature (PCDN).....	98
[PRO-941] Implémenter le plan d'action dans la cadre du Contrat de Rivière .	100
[PRO-903] Réviser le guide communal d'urbanisme (GCU)	102
[PRO-852] Réviser le schéma de développement communal (SDC).....	104
[OO-07] Gérer les voiries et la mobilité.....	105
[PRO-804] Créer un cadastre des voiries.....	109
[PRO-849] Développer le plan communal de mobilité (PCM)	110
[PRO-975] Développer un plan d'entretien des voiries (raclage pose)	114
[PRO-974] Réaliser 10 lieux-relais	115
[PRO-862] Gérer les renouvellements des voiries et réseau d'égouttages (PIC)	117

[PRO-856] Développer un plan de la gestion des panneaux signalisation.....	118
[PRO-855] Développer le plan d'entretien du marquage routier	119
[PRO-944] Développer le programme e-lumin avec Ores	121
[PRO-857] Poursuivre le Plan marche : réalisation et réfection de trottoirs et de sentiers	122
[PRO-864] Aménager le plan cyclable : réalisation d'aménagements	124
[PRO-776] Rénover la place Cardinal Mercier	126
[OO-08] Gérer les espaces verts	127
[PRO-859] Etablir un cadastre des sentiers	130
[PRO-929] Etablir un canevas de plantation pour nos espaces verts (type d'arbre, herbe, plantes vivaces....)	131
[PRO-860] Développer la programmation de l'entretien des sentiers	132
[PRO-861] Développer un plan de gestion de l'entretien des aires de jeux	134
[PRO-875] Créer un parc inondable en milieu urbain en bordure du site des Papeteries	135
[PRO-936] Gérer le parc communal de Rixensart et son étang.....	137
[PRO-848] Gérer le parc des Charmettes	139
[PRO-854] Gérer l'étang rue du Cerf.....	141
[PRO-917] Créer 3 street-workout.....	143
[OO-09] Gérer des cours d'eau, des bassins et déversoirs d'orages	144
[PRO-874] Evaluer le fonctionnement hydraulique de la vallée de la Lasne pour orienter les futures actions de prévention et d'aménagement	146
[OO-10] Gérer les cimetières	147
[PRO-898] Réaliser la cartographie des cimetières par drones, incorporation au logiciel du GIG des données du logiciel SAPHIR et contrôle des concordances.....	150
[OO-11] Développer les Schémas d'orientation locaux (SOL)	151
[PRO-904] Approuver définitivement le plan communal d'aménagement révisionnel "Poirier Dieu"	154
[PRO-868] Réaliser le schéma d'orientation local "Centre de Maubroux"	156
[OO-12] Lutter contre les incivilités dans l'espace public.....	157
[PRO-890] Développer le Plan de lutte contre la délinquance environnementale.....	160
[PRO-851] Développer le plan local de propreté	162
[PRO-1002] Poursuivre le mauvais stationnement en zones bleues	164
[PRO-1001] Poursuivre les infractions en matière d'arrêt et de stationnement	165
[PRO-889] Se doter des moyens pour sanctionner administrativement les incivilités en voiries	166
[OO-13] Déployer une politique climat locale ambitieuse et partagée, basée sur l'amélioration continue des actions et l'adhésion des citoyens.....	167
[PRO-996] Actualiser, mettre en œuvre et piloter le PAEDC	169
[PRO-997] Mesurer chaque année la perception et l'implication citoyenne dans la politique climat communale	171
[OS-03] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers ses liens sociaux.....	173
[OO-14] Développer les plans structurels qui visent le mieux vivre ensemble.....	175

[PRO-833] Actualiser et développer le Plan de Cohésion sociale	178
[PRO-837] Développer et mettre en œuvre le Plan quinquennal de développement de la lecture 2026-2030.....	180
[PRO-836] Développer le Plan communal du logement	182
[PRO-838] Mettre en œuvre les plans de pilotage dans les écoles	183
[PRO-948] Soumettre à la FWB le nouveau programme de la Coordination Locale de l'enfance	185
[PRO-934] Soutenir le contrat-programme 2026-2030 du Centre culturel de Rixensart	187
[OO-15] Soutenir le citoyen au niveau de l'énergie.....	188
[PRO-910] Guider la rénovation énergétique des logements privés	190
[OO-16] Dynamiser l'économie et soutenir les classes moyennes : commerces locaux, autres indépendants et petites entreprises locales.....	191
[OO-17] Développer la gouvernance participative, la transparence et la citoyenneté	194
[PRO-937] Maintenir et améliorer la programmation de projets culturels.....	196
[PRO-950] Mettre en place une commission consultative des jeunes	198
[PRO-869] Renforcer la transparence et l'accès à l'information communale ...	199
[PRO-870] Valoriser les actions communales en renforçant la communication vers les citoyens	201
[OO-18] Développer la vie des chartes et des labels	202
[PRO-811] Développer la Charte Fedemot	206
[PRO-955] Faire vivre le label commune zéro déchet	208
[PRO-954] Faire vivre le label commune équitable	209
[PRO-818] Faire vivre la Charte Ville et commune médiation.....	210
[PRO-813] Développer la charte de l'inclusion de la personne en situation de handicap / label handicity.....	212
[PRO-812] Faire vivre la charte des achats publics responsable	214
[PRO-824] Faire vivre la charte green deals cantine durable	215
[PRO-810] Développer la charte save : actions de sécurité routière	217
[PRO-814] Faire vivre la charte de bonne conduite sur les réseaux sociaux et Pasici.be	219
[PRO-823] Adhérer à la charte éclairage public 2027 / 2030.....	221
[PRO-821] Développer la charte égalité des chances	223
[PRO-820] Assurer la mise en œuvre et la cohérence de la charte graphique dans toutes les communications	224
[PRO-825] Développer la charte informatique et IA.....	226
[OO-19] Développer les agréments	226
[PRO-947] Demander l'agrément Epicerie sociale responsable	230
[PRO-897] Demander l'agrément Initiatives locales d'intégration (ILI)	232
[PRO-946] Introduire le dossier pour la reconnaissance en catégorie 3 du réseau des bibliothèques	234
[PRO-958] Renouveler la reconnaissance des Ecoles de devoirs.....	236
[PRO-945] Soutenir l'agrément du Centre culturel de Rixensart à une Action Culturelle Générale (ACG) et à une Action Culturelle spécialisée en Diffusion Art de la Scène (ACDAS).....	238

[OO-20] Renforcer la participation citoyenne dans le mode de gestion communal	239
[PRO-970] Mettre en place une assemblée citoyenne	241
[OS-04] Etre une administration qui développe l'efficience et le bien-être	243
[OO-21] Développer le bien-être du personnel.....	244
[PRO-979] Développer le recrutement et l'intégration bienveillante.....	247
[PRO-980] Développer les conditions de travail et l'environnement professionnel.....	249
[PRO-981] Développer la qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des risques.....	251
[PRO-982] Développer la reconnaissance, l'évaluation et la valorisation	253
[PRO-841] Développer la formation et le développement professionnel.....	255
[PRO-842] Développer le management participatif, basé sur les descriptifs clairs et la communication interne	257
[PRO-844] Développer le Plan quinquennal 2025 - 2029 (SIPP).....	259
[OO-22] Développer la maîtrise de l'organisation (le contrôle interne)	260
[PRO-1000] Accompagner le développement de l'I.A.	265
[PRO-840] Poursuivre le développement du contrôle interne (maîtrise de l'organisation)	267
[PRO-943] Développer le contrôle interne à travers la gestion de projet	269
[PRO-845] Développer le contrôle interne à travers la maîtrise des logiciels, en renforçant la sécurité informatique	271
[PRO-846] Développer le PST	273
[PRO-834] Mettre à jour (perpétuellement) le Plan communal d'urgence	274
[OO-23] Développer les synergies avec le CPAS.....	275
[PRO-984] Explorer les différentes formes de synergies avec le CPAS	277

Commune de Rixensart - PST 2024-2030

Description

Ce Programme stratégique transversal (PST) comporte 1 introduction et 4 objectif(s) stratégique(s) :

- Introduction du PST
- [OS-01] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers des infrastructures de qualité
- [OS-02] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers ses espaces publics
- [OS-03] Etre une commune qui développe le bien-vivre à travers ses liens sociaux
- [OS-04] Etre une administration qui développe l'efficience et le bien-être

INTRODUCTION DU PST

Description

Le cadre

Le PST, Plan Stratégique Transversal (PST) est obligatoire pour toutes les communes wallonnes depuis 2014, suite au Décret du 6 juin 2013 relatif à la gouvernance locale.

En début de législature, les volontés politiques des mandataires sont reprises dans la [Déclaration de politique communale](#). Le P.S.T. prend appui sur ce programme politique, sorte d'inventaire d'intentions politiques, pour l'aboutir de façon plus tangible. Le P.S.T. transforme donc la Déclaration de politique communale en programme stratégique ; la commune de Rixensart s'engage sur des objectifs. Elle passe des bonnes intentions aux actions.

Le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.), est un outil de travail qui permet de « matérialiser » les intentions politiques. Les objectifs stratégiques fixés par le Collège, sont déclinés en objectifs opérationnels lesquels sont subdivisés en de nombreuses actions permettant de les concrétiser.

Introduction

À Rixensart, le PST permet de fixer les grandes orientations de la mandature, d'identifier les projets prioritaires, et de planifier leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire communal. Il traduit les engagements du Collège communal en un ensemble d'objectifs stratégiques concrets, partagés et suivis dans le temps.

Ce plan d'actions est le fruit d'un important travail collaboratif mené entre les services communaux, le Collège communal et la Direction générale. Il s'inscrit dans une dynamique participative et transversale, renforçant la coordination entre les services, la responsabilisation des équipes, et l'efficacité de la gestion publique.

Le PST de Rixensart n'est pas un document figé. Il est conçu comme un outil **vivant**, appelé à évoluer chaque année, notamment en lien avec le cycle budgétaire, pour permettre des ajustements réalistes en fonction des priorités, des ressources disponibles et des évolutions du contexte local. Il s'appuie également sur une vision de long terme en intégrant les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Agenda 2030 de l'ONU.

Des indicateurs de suivi permettront, progressivement, de mesurer les progrès réalisés, de piloter les actions stratégiques et d'évaluer l'impact des projets engagés. Ce mécanisme permet à la commune de rester agile tout en conservant un cap clair et partagé.

Objectifs

Une gouvernance partagée, transparente et efficace : l'un des objectifs centraux du PST est de renforcer la transversalité au sein de l'administration communale. Cela signifie :

- Favoriser la collaboration entre les services.
- Responsabiliser les agents et les directions dans la mise en œuvre des projets.
- Développer des outils partagés de planification, de suivi et d'évaluation.
- Instaurer une culture commune de gestion axée sur les résultats.

Le PST constitue également un outil de transparence démocratique, accessible aux citoyens, aux élus, aux partenaires et à toute personne intéressée par le fonctionnement communal.

En lançant son Programme Stratégique Transversal, la Commune de Rixensart affirme sa volonté d'agir avec clarté, cohérence et ambition pour les années à venir.

Elle se dote d'une véritable feuille de route pour répondre aux défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.

Elle s'engage dans une démarche ouverte, participative et évolutive, où les projets sont portés collectivement et évalués en continu.

Le contenu

Le PST de Rixensart est structuré autour de 4 grands axes stratégiques, définis selon les enjeux prioritaires de la commune :

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels, eux-mêmes traduits en fiches projets précises. Ces fiches précisent, dans un premier temps, les objectifs, les responsables administratifs et politiques, les services ou partenaires impliqués, les ODD et, dans un deuxième temps, les moyens alloués, les détails ainsi que les échéances prévues.

Le PST ne reprend pas le travail quotidien de l'administration communale

En effet, le PST n'est pas un inventaire de toutes les tâches courantes (ex. : gestion des déchets, paie du personnel, tenue de l'état civil, entretien de la voirie au jour le jour, etc.).

Par conséquent, Le PST couvre un faible pourcentage de l'activité stratégique de la commune.

Il ne remplace pas les tâches récurrentes et essentielles qui représentent l'essentiel du travail quotidien des services : gestion de l'état civil, entretien des voiries et bâtiments communaux, accueil des citoyens, sécurité, environnement, etc. Ces missions fondamentales, bien qu'absentes du PST, demeurent au cœur du fonctionnement communal.

Ce que le PST ne contient pas :

Les activités récurrentes (nettoyage, délivrance de documents, traitement du courrier, etc.)

Les missions de base des services communaux qui ne relèvent pas d'un changement ou d'un projet structurant

Les micro-tâches techniques ou administratives quotidiennes

Le PST reprend les enjeux sur deux axes de force

> Il est le plan des plans : plan sectoriels, thématiques, chartes.... qui sont souvent eux-mêmes segmentées en Objectifs et actions et approuvés séparément par les instances : Plan climat/PAEDC, plan de cohésion sociale, Plan mobilité, Schéma de développement communal (SDC), Plan d'urgence et d'intervention, Contrôle interne etc...

> Il comprend les actions d'innovations, de changements majeurs ...

Il vise à :

- **Sélectionner les priorités politiques de la mandature**
- **Structurer les grands projets de changement ou d'amélioration**
- **Planifier les évolutions importantes du territoire ou de l'organisation communale**

[OS-01] ETRE UNE COMMUNE QUI DEVELOPPE LE BIEN-VIVRE A TRAVERS DES INFRASTRUCTURES DE QUALITE

Description

Cet objectif stratégique a pour ambition de renforcer la qualité de l'accueil des citoyens, en soutenant un investissement conséquent dans les infrastructures, qu'elles soient communales ou mises à disposition des nombreuses associations culturelles, sociales, sportives, et autres, qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre commune. »

Nous nous engageons à assurer la valorisation, la sécurisation et la modernisation durable du parc immobilier communal. Cela passe notamment par :

- La mise en place d'un cadastre précis et actualisé des bâtiments ;
- L'uniformisation des conventions d'occupation ;
- Une gestion centralisée des normes légales et décrétales ;
- La rationalisation de l'usage global du patrimoine bâti.

Conscients de l'ampleur de notre patrimoine immobilier, dont une part importante est aujourd'hui vétuste, nous entendons déployer un plan d'action global et coordonné de rénovation. Ce plan visera à répondre aux enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'accessibilité, ainsi qu'à la conformité réglementaire, afin de garantir aux usagers – services communaux comme associations – des infrastructures adaptées, durables et accueillantes.

Par cette approche, nous réaffirmons notre volonté de renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans notre commune, tout en assurant une gestion rigoureuse, responsable et pérenne de nos biens publics.

Parmi les engagements phares, issus de la Déclaration politique communale :

- CRÉER DES COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE et des réseaux de chaleur pour encourager l'autonomie énergétique et la solidarité locale.
- OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DÈS LA PETITE ENFANCE avec l'augmentation des places en crèche et l'amélioration des infrastructures et des projets pour les jeunes.
- FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT en encourageant des formes d'habitat nouvelles, partagées et intergénérationnelles et en augmentant le parc de logements publics
- POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES pour renforcer les liens au sein de la communauté

- RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ CULTURELLE en faisant de Rixensart un lieu d'expression de liberté et de créativité et en soutenant tant les initiatives locales que les partenaires institutionnels tels que le centre culturel et le réseau des bibliothèques
- SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (partie bâtiments publics) tout en améliorant la performance des bâtiments publics.

Objectifs opérationnels de l'OS-01

Cet objectif stratégique comporte **5** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-01] Etablir une vision stratégique en fonction du cadastre des bâtiments
- [OO-02] Etablir une vision stratégique sur les conventions et les modéliser
- [OO-03] Gérer le parc immobilier par le biais de la construction, de l'achat, de la vente ou de la mise en bail des bâtiments et terrains communaux
- [OO-04] Gérer le parc immobilier par le biais de la rénovation des bâtiments avec une vision accrue sur "l'énergie"
- [OO-05] Gérer le parc immobilier par le biais de la domotique et la centralisation

[OO-01] Etablir une vision stratégique en fonction du cadastre des bâtiments

Description

Cet objectif opérationnel a pour but de nous permettre de disposer d'une connaissance approfondie de notre patrimoine et de sa vétusté, ce qui est essentiel pour bâtir un développement cohérent et durable de notre parc immobilier,

Le cadastre des bâtiments nous permet d'avoir une vision claire de ce que nous avons – logements, bâtiments utilisés par l'administration ou concédés, etc...

Cette connaissance est la base de toute stratégie ambitieuse : elle nous permet d'orienter nos priorités, de planifier, de réorienter notre stratégie pour chaque bâtiments (vente, concessions...) et d'investir là où c'est le plus pertinent pour répondre aux besoins des habitants.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-01 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Service bâtiments
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-01

Cet objectif opérationnel met en œuvre **2** projet(s) :

- [PRO-794] Etablir un cadastre des bâtiments / fixer la programmation
- [PRO-839] Développer la gestion des charges autonomes par les asbl (compteurs indépendants...)

[PRO-794] Etablir un cadastre des bâtiments / fixer la programmation

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à créer un inventaire complet et à jour des bâtiments communaux, qui permettra d'identifier les besoins en maintenance, en rénovation et en mise en conformité.

Ceci permettra de prioriser les investissements et d'établir une programmation pluriannuelle.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-839] Développer la gestion des charges autonomes par les asbl (compteurs indépendants...)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à permettre aux ASBL occupant des bâtiments communaux de gérer de manière autonome leurs consommations d'énergie (électricité, gaz, eau) en supprimant les systèmes de décompteurs ou compteurs de passage.

L'objectif est de favoriser une gestion claire, équitable et responsable des charges, en attribuant à chaque occupant un compteur indépendant et un contrat direct avec le fournisseur.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 12. Consommation et production responsables

[OO-02] Etablir une vision stratégique sur les conventions et les modéliser

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but d'établir la vision des toutes les conventions ou concessions de nos bâtiments.

Notre parc immobilier public est un élément majeur du développement social, culturel, sportif, environnemental. Pourtant, de nombreuses concessions domaniales, occupations de bâtiments ou aides publiques aux associations se font sans vision d'ensemble. Nous souhaitons sortir d'une logique fragmentée pour entrer dans une gouvernance transparente, équitable et efficace de ces ressources.

*C'est pourquoi nous lançons un **inventaire exhaustif** :*

- des **concessions domaniales**
- des **bâtiments publics occupés par des ASBL**,
- des **subsides associés à ces occupations** (loyers modérés, entretiens, charges, etc.).

Cet inventaire nous permettra de :

- **Clarifier les droits et les obligations** de chacun (bailleurs publics et locataires associatifs),
- **Garantir l'équité d'accès** aux ressources publiques,
- **Favoriser l'autonomie et la pérennité** des projets associatifs,
- **Mieux répartir les soutiens publics** selon des critères transparents,
- Et **optimiser l'utilisation** de chaque mètre carré financé par les citoyens.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable

- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-02 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Département des finances
 - Service comptabilité
 - Service juridique/assurances/prévention et petites autorisations - PLANU
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-02

Cet objectif opérationnel met en œuvre **3** projet(s) :

- [PRO-792] Etablir l'inventaire des concessions domaniales de la Commune
- [PRO-793] Harmoniser les concessions et les modifier progressivement
- [PRO-942] Etablir le cadastre d'exploitation des infrastructures communales
(location, charges...)

[PRO-792] Etablir l'inventaire des concessions domaniales de la Commune

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à établir un cadastre de toutes les conventions de concession domaniale que la Commune en tant que concédant met à disposition à un concessionnaire pour une durée variable.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-793] Harmoniser les concessions et les modifier progressivement

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à établir une vision uniformisée des conventions de concession domaniale, l'élaboration d'un modèle de base à adapter si nécessaire au cas d'espèce et d'assurer sa mise en œuvre progressive et systématique.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-942] Etablir le cadastre d'exploitation des infrastructures communales (location, charges...)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à chiffrer les subsides indirects attribués à chaque association (loyer, charges...)

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[OO-03] Gérer le parc immobilier par le biais de la construction, de l'achat, de la vente ou de la mise en bail des bâtiments et terrains communaux

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but d'adopter une **approche dynamique et équilibrée**, qui combine plusieurs leviers d'actions.

Notre commune dispose d'un patrimoine immobilier important, fruit de l'histoire mais aussi socle de nos actions : écoles, administration, piscine, terrains, locaux associatifs ou infrastructures sportives... : chacun de ces biens a une valeur, une fonction, et un potentiel.

Pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos habitants, il est de notre devoir de gérer ce parc immobilier de manière stratégique, responsable et transparente.

*Cela signifie adopter une **approche dynamique et équilibrée**, qui combine plusieurs leviers :*

- **Construire** de nouveaux équipements là où les besoins sont réels et urgents.
- **Acheter** lorsque cela permet d'élargir notre capacité d'action dans des zones stratégiques,
- **Mettre en bail** lorsque la collectivité n'a pas vocation à gérer directement un lieu, mais souhaite en garantir l'usage à des ASBL,
- **Vendre**, de manière raisonnée et encadrée, certains biens devenus inadaptés, coûteux ou inutilisés, pour mieux réinvestir dans l'intérêt général.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être

- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-03 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Département du patrimoine et du logement
 - Service bâtiments
 - Service des marchés publics et des subsides
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-03

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **12** projet(s) :

- [PRO-881] Etablir un plan de rationalisation du patrimoine foncier et de regroupement sur des sites stratégiques
- [PRO-801] Vendre le presbytère de Rosières
- [PRO-798] Vendre le terrain de l'ancienne école de la bruyère
- [PRO-939] Vendre, mettre en bail ou rénover les infrastructures de la perche
- [PRO-800] Vendre ou mettre en bail le presbytère de Rixensart
- [PRO-797] Vendre la résidence du parc
- [PRO-921] Vendre ou mettre en bail les propriétés communales de la Ferme de Froidmont (hors logement)
- [PRO-918] Acquérir le terrain infrabel à Genval
- [PRO-878] Construire un nouvel hangar technique
- [PRO-802] Construire des appartements sur l'ancien Boxer
- [PRO-791] Construire une nouvelle crèche
- [PRO-920] Regrouper les logements des curés au presbytère de Bourgeois et vendre l'arrière de la parcelle

[PRO-881] Etablir un plan de rationalisation du patrimoine foncier et de regroupement sur des sites stratégiques

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise l'établissement d'un plan visant à déterminer quel immeuble communal est à conserver, à rénover, à vendre, à mettre en emphytéose ou à bâtir,

Au départ d'une analyse du cadastre des bâtiments communaux, avec leur état, leur utilisation, leur consommation et l'impact budgétaire et financier de chacun d'eux.

Le plan finalement établi permettra un financement et un entretien pérenne des bâtiments finalement conservés.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
 - Christophe HANIN
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

- 12. Consommation et production responsables

[PRO-801] Vendre le presbytère de Rosières

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en vente de la cure de Rosières.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-798] Vendre le terrain de l'ancienne école de la bruyère

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en vente du terrain de l'ancienne école de la Bruyère

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-939] Vendre, mettre en bail ou rénover les infrastructures de la perche

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en vente ou la mise en bail emphytéotique des infrastructures du Tir à l'arc

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-800] Vendre ou mettre en bail le presbytère de Rixensart

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en vente ou en bail du presbytère de Rixensart.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-797] Vendre la résidence du parc**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise la vente de la Résidence du Parc, sise avenue Normande 2 à Genval.

La Résidence, acquise par la Commune qui l'a ensuite cédée à la Régie foncière, est devenue obsolète, et une rénovation n'est plus envisageable. Les moyens obtenus par cette mise en vente serviront à l'acquisition/la construction de nouveaux logements, et le cas échéant à financer des travaux conséquents dans d'autres logements de la Régie.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-921] Vendre ou mettre en bail les propriétés communales de la Ferme de Froidmont (hors logement)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à vendre ou mettre en bail les propriétés communales de la Ferme de Froidmont (hors logement)

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-918] Acquérir le terrain infrabel à Genval

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à acquérir le terrain infrabel à Genval jouxtant le terrain des infrastructures.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-878] Construire un nouvel hangar technique**Priorité :****Statut :**

En cours

Description

Ce projet vise à construire un nouveau hall technique pour le Département des infrastructures.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-802] Construire des appartements sur l'ancien Boxer

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à construire des appartements sur l'ancien boxer.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-791] Construire une nouvelle crèche**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise la construction d'une nouvelle crèche communale plus grande afin de rationaliser les places d'accueil et réaliser des économies d'échelle.

Contrairement à une rénovation complète des structures existantes, certaines entités actuelles seront conservées, car elles ne sont pas vétustes. La nouvelle structure sera conforme aux nouveaux standards de l'ONE et permettra d'améliorer la qualité d'accueil tout en optimisant les coûts de fonctionnement.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-920] Regrouper les logements des curés au presbytère de Bourgeois et vendre l'arrière de la parcelle

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à fournir des logements corrects aux Curés et à vendre le terrain non rentable.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[OO-04] Gérer le parc immobilier par le biais de la rénovation des bâtiments avec une vision accrue sur "l'énergie"

Description

Cet objectif opérationnel vise à avoir une stratégie de rénovation de notre parc immobilier.

La gestion du parc immobilier ne peut plus se résumer à l'entretien courant ou à la seule logique comptable.

Elle doit aujourd'hui répondre à un impératif majeur : **la rénovation des bâtiments**.

.

Nous devons engager une politique volontariste de rénovation, axée sur la performance énergétique, la sobriété, et l'adaptation des bâtiments aux usages d'aujourd'hui. Cela implique une **planification rigoureuse**, un **financement stable**, et un **accompagnement technique solide** pour les bailleurs.

Gérer le parc immobilier, c'est le rénover intelligemment, avec une vision à long terme, en tenant compte des spécificités de chaque bâtiment. C'est faire du bâti existant une ressource, et non un frein, à la transition écologique et sociale.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique

- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-04 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Département des sports
 - Département du cadre de vie
 - Département du patrimoine et du logement
 - Service bâtiments
 - Service de la Régie foncière
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Christophe HANIN
 - Gaëtan PIRART
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - Coverit***,

Projets de l'OO-04

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **22** projet(s) :

- [PRO-995] Consacrer une partie du futur parc au cœur du nouveau quartier Poirier Dieu à un espace récréa sportif
- [PRO-999] Etablir un cadastre énergétique du parc de la Régie foncière
- [PRO-998] Etudier, sur les bâtiments gérés par la Régie foncière, la mise en place d'alternatives énergétiques
- [PRO-935] Optimiser les systèmes énergétiques du centre sportif
- [PRO-790] Rénover la Maison communale
- [PRO-832] Rénover la maison de quartier Leur abri, agrandir la salle de réception
- [PRO-880] Rénover les toitures et isoler les façades de l'ancienne école de Rosières
- [PRO-883] Équiper l'école de Rosières de 2 préaux
- [PRO-905] Rénover et agrandir l'école de Maubroux
- [PRO-771] Rénover et isoler la toiture de l'Académie de musique
- [PRO-809] Rénover l'école communale du Centre
- [PRO-882] Rénover les toitures du Centre culturel et de la salle de pétanque et moderniser les systèmes de ventilation et de chauffage du Centre culturel
- [PRO-785] Rénover la piscine communale
- [PRO-786] Rénover les terrains attribués à la RUR
- [PRO-926] Rénover le site attribué à la RUR: Aménagement du parking et intégration du bâtiment dans le paysage
- [PRO-914] Rénover - relighting de la piste d'athlétisme et terrain de football
- [PRO-871] Créer une communauté d'énergie renouvelable
- [PRO-909] Equiper la Maison communale d'une chaudière au bois et installer un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments voisins
- [PRO-919] Transformer le rez-de-chaussée de la Maison de la gare en appartement

- [PRO-940] Traiter les problèmes d'humidité et d'étanchéité des deux immeubles de la rue du Vallon
- [PRO-787] Intégrer le second terrain de Hockey sur le site des Charmettes
- [PRO-956] Mettre en conformité les crèches de l'asbl Rixenfant

[PRO-995] Consacrer une partie du futur parc au cœur du nouveau quartier Poirier Dieu à un espace récréa sportif

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

[PRO-999] Etablir un cadastre énergétique du parc de la Régie foncière

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

[PRO-998] Etudier, sur les bâtiments gérés par la Régie foncière, la mise en place d'alternatives énergétiques

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la réflexion d'utiliser les espaces, notamment les toitures du parc immobilier de la Régie foncière pour placer, par exemples, des panneaux solaires.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

[PRO-935] Optimiser les systèmes énergétiques du centre sportif

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à diminuer significativement la consommation énergétique du centre sportif par un ensemble d'actions nécessaires.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-790] Rénover la Maison communale

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la rénovation de la maison communale afin d'optimiser l'organisation des services administratifs, d'améliorer les conditions de travail des agents communaux et d'offrir un meilleur accueil et un service plus efficace aux citoyens.

Cette rénovation s'inscrit dans une volonté de modernisation des infrastructures publiques et de regroupement des services sur un site unique.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-832] Rénover la maison de quartier Leur abri, agrandir la salle de réception

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à rénover et à agrandir la maison de quartier **Leur Abri** afin de répondre aux besoins évolutifs des habitants et des associations locales. L'objectif est de disposer de lieux de rencontre conviviaux et modulables pour accueillir un plus grand nombre d'activités collectives, culturelles et sociales. Le projet s'inscrit dans une dynamique de cohésion sociale, de participation citoyenne et d'inclusion intergénérationnelle.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-880] Rénover les toitures et isoler les façades de l'ancienne école de Rosières

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à rénover et isoler les toits et la façade du bâtiment ancien de l'école de Rosières.

L'isolation des façades est un projet dont le cahier des charges a été délivré en 2017 mais seul le remplacement des châssis a été réalisé.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-883] Équiper l'école de Rosières de 2 préaux**Priorité :****Statut :** En cours**Description**

Ce projet vise la construction de nouveaux préaux afin d'assurer la protection des enfants et membres enseignants contre les pluies et soleil.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-905] Rénover et agrandir l'école de Maubroux

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à agrandir l'école de Maubroux.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-771] Rénover et isoler la toiture de l'Académie de musique

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la rénovation et l'isolation de la toiture de l'Académie de musique avec le remplacement des châssis devenus trop vétustes (infiltrations d'eau/air et isolation quasi inexistantes)

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
 -
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-809] Rénover l'école communale du Centre

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à rénover progressivement l'établissement afin de garantir un cadre d'apprentissage sain, fonctionnel et sécurisé pour les élèves et le personnel, tout en respectant la capacité budgétaire de la commune. L'école communale du Centre, bien qu'en activité, présente une infrastructure vétuste et inadaptée aux standards pédagogiques et énergétiques actuels.

Le projet portera une attention particulière à l'efficacité énergétique, à la modularité des espaces et à la valorisation du bâti existant.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :

○

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :

○ Christophe HANIN

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-882] Rénover les toitures du Centre culturel et de la salle de pétanque et moderniser les systèmes de ventilation et de chauffage du Centre culturel

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à renouveler des membranes d'étanchéité des différentes toitures plates, au remplacement de la couverture en ardoises des versants de toitures, à l'amélioration conséquente des isolations, au remplacement complet du système de pulsion extraction chauffage et au remplacement des gaines intérieures.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 12. Consommation et production responsables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)
- Gestion de projet avec COS

[PRO-785] Rénover la piscine communale**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise à la rénovation complète de la piscine afin, entre autres, de la mettre aux normes d'accessibilité et d'hygiène + performance énergétique

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-786] Rénover les terrains attribués à la RUR

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la rénovation des terrains de la RUR et des alentours.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-926] Rénover le site attribué à la RUR: Aménagement du parking et intégration du bâtiment dans le paysage

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise l'aménagement du parking et l'intégration du bâtiment dans le paysage.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-914] Rénover - relighting de la piste d'athlétisme et terrain de football

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le renouvellement complet de l'éclairage de la piste d'athlétisme et du terrain de football du complexe avec du LED

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-871] Créer une communauté d'énergie renouvelable**Priorité :****Statut :**

En cours

Description

Ce projet vise la création d'une première communauté d'énergie renouvelable et la valorisation de l'énergie photovoltaïque d'installations présentes sur des bâtiments communaux et du CPAS.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée**Objectif(s) de développement durable (ODD)**

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Climarix
- Gestion de projet avec COS

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-15] Soutenir le citoyen au niveau de l'énergie

[PRO-909] Equiper la Maison communale d'une chaudière au bois et installer un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments voisins

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise les chaudières actuelles, qui sont en fin de vie. Les remplacer par une chaudière au bois permettra de réduire significativement les émissions de CO2 de l'installation.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan climat et de la rénovation de la Maison communale. Les chaudières actuelles sont en fin de vie et seront remplacées par une chaudière à pellets. Le projet évaluera également l'opportunité à terme de créer un réseau de chaleur qui alimenterait également le bâtiment du commissariat/SIPP et de la Maison de l'emploi.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

[PRO-919] Transformer le rez-de-chaussée de la Maison de la gare en appartement

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la rénovation du RDC de la Maison de la gare afin d'en faire un appartement supplémentaire, géré par le Régie foncière.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-940] Traiter les problèmes d'humidité et d'étanchéité des deux immeubles de la rue du Vallon

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise l'assainissement des problèmes d'humidité à la rue du Vallon.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-787] Intégrer le second terrain de Hockey sur le site des Charmettes

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Intégrer le second terrain pour permettre le développement des jeunes par le sport sur le site des Charmettes.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-956] Mettre en conformité les crèches de l'asbl Rixenfant

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à poursuivre et finaliser la mise en conformité des crèches gérées par l'ASBL Rixenfant, en s'appuyant sur les actions déjà initiées lors de la législature précédente.

L'objectif est d'assurer que toutes les structures respectent pleinement les normes réglementaires en vigueur (sécurité, hygiène, accessibilité, normes ONE) afin de garantir un accueil sûr et de qualité pour les enfants.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[OO-05] Gérer le parc immobilier par le biais de la domotique et la centralisation

Description

Cet objectif opérationnel vis la recherche d'efficacité dans la gestion de notre parc immobilier. Nous souhaitons progressivement **faire du parc immobilier un levier d'innovation, de sobriété énergétique et de performance publique.**

Nous proposons de **centraliser la gestion de l'ensemble du parc immobilier**, à travers une (des) plateforme unifiée, pilotée en temps réel grâce aux outils de **domotique intelligente**. Cette approche permettra de :

- **Optimiser les coûts de fonctionnement** (chauffage, éclairage, maintenance...) par une gestion fine et automatisée.
- **Réduire l'empreinte environnementale** grâce à un meilleur contrôle énergétique.
- **Améliorer le confort des usagers** des bâtiments publics (agents, citoyens, élèves...).
- **Sécuriser les lieux** grâce à des systèmes interconnectés de surveillance et d'alerte.
- **Renforcer la transparence et l'efficacité** dans les investissements.

Cette vision s'inscrit dans une stratégie globale de **transition écologique, de transformation numérique et de rationalisation des dépenses publiques**, au service d'une action publique plus responsable, plus moderne et plus proche des citoyens.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique

- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-05 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Département du cadre de vie
 - Service bâtiments
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-05

Cet objectif opérationnel met en œuvre **4** projet(s) :

- [PRO-908] Centraliser et optimiser la gestion des données énergétiques, du cadastre et du monitoring pour améliorer le pilotage énergétique communal

- [PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régulation de chauffage à distance (GTC)
- [PRO-831] Développer la gestion uniformisée (alarme incendie, extincteur, ascenseur, dévidoir, lampes secours...)
- [PRO-806] Développer la gestion uniformisée des accès, du temps, des alarmes intrusions

[PRO-908] Centraliser et optimiser la gestion des données énergétiques, du cadastre et du monitoring pour améliorer le pilotage énergétique communal

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à à télé-relever les données de consommation et de production des systèmes énergétiques des bâtiments communaux. Les bâtiments les plus énergivores sont concernés (environ 20 bâtiments) Le centre sportif sera traité à part après que la rénovation de la piscine soit terminée.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Climarix

Sous-projets du projet PRO-908

Ce projet comporte **1** sous-projets directs :

- [PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régulation de chauffage à distance (GTC)

[PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régulation de chauffage à distance (GTC)

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise un partenariat avec la société Optiwatt. **L'objectif est l'optimisation** de la performance énergétique dans six écoles communales et un bâtiment administratif.

Le marché porte sur l'optimisation des bilans énergétiques de sept sites ainsi que le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie de 6 des 7 sites pendant une période d'un an, sur les plans technique et électromécanique principalement.

Lieu d'exécution :

- École de Genval, rue des Volontaires 55 à 1332 Genval
- École de Maubroux, avenue Gevaert 256 à 1332 Genval
- Ecole de Rosière, rue de la Hulpe 17 à 1331 Rosières
- Ecole du Centre, rue des écoles 1, 1330 Rixensart
- Ecole primaire de Bourgeois, Rue Lambermont, 12 à 1330 Rixensart
- Ecole maternelle de Bourgeois, Place Cardinal Mercier, 14 à 1330 Rixensart
- Maison communale, avenue de Mérode 75 à 1330 Rixensart.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-978] Équiper les écoles et la Maison communale d'un système de régulation de chauffage à distance (GTC)

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise un partenariat avec la société Optiwatt. **L'objectif est l'optimisation** de la performance énergétique dans six écoles communales et un bâtiment administratif.

Le marché porte sur l'optimisation des bilans énergétiques de sept sites ainsi que le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie de 6 des 7 sites pendant une période d'un an, sur les plans technique et électromécanique principalement.

Lieu d'exécution :

- École de Genval, rue des Volontaires 55 à 1332 Genval
- École de Maubroux, avenue Gevaert 256 à 1332 Genval
- Ecole de Rosière, rue de la Hulpe 17 à 1331 Rosières
- Ecole du Centre, rue des écoles 1, 1330 Rixensart
- Ecole primaire de Bourgeois, Rue Lambermont, 12 à 1330 Rixensart
- Ecole maternelle de Bourgeois, Place Cardinal Mercier, 14 à 1330 Rixensart
- Maison communale, avenue de Mérode 75 à 1330 Rixensart.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-831] Développer la gestion uniformisée (alarme incendie, extincteur, ascenseur, dévidoir, lampes secours...)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la création d'un tableau de bord de contrôle de nos installations et de le tenir à jour.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-806] Développer la gestion uniformisée des accès, du temps, des alarmes intrusions

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en place d'une gestion moderne des gestions du temps et des accès.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[OS-02] ETRE UNE COMMUNE QUI DEVELOPPE LE BIEN-VIVRE A TRAVERS SES ESPACES PUBLICS

Description

Cet objectif stratégique a pour ambition d'assurer un aménagement et une gestion durable, cohérente et inclusive des espaces publics pour améliorer le cadre de vie des citoyens

L'objectif général étant de garantir un cadre de vie attractif par l'entretien, la modernisation et la rationalisation des voiries, trottoirs, sentiers et espaces verts, conformément aux orientations définies dans la Déclaration de Politique Communale (DPC).

Notre commune bénéficie d'un réseau étendu de voiries, trottoirs, sentiers et espaces verts, dont la gestion et le développement sont essentiels pour le bien-être de nos habitants.

Des projets correspondants s'articulent autour des Objectifs Opérationnels suivants, qui visent à offrir un cadre de vie attractif et harmonieux par la valorisation des espaces publics. Cette démarche repose notamment sur la mise en place d'un cadastre précis, l'uniformisation des rénovations et entretiens, ainsi qu'une rationalisation globale de la gestion des espaces.

Parmi les engagements phares, issus de la Déclaration politique communale :

- *MAÎTRISER UNE URBANISATION ADAPTÉE AUX BESOINS ACTUELS aux besoins actuels tout en anticipant les enjeux futurs au travers d'un nouveau Schéma de développement communal, en limitant l'étalement urbain et la densification.*
- *AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET LA MOBILITÉ POUR UNE COMMUNE PLUS ACCESSIBLE ET CONNECTÉE moderniser les voiries, places, sentiers, trottoirs et pistes cyclables afin de rendre les centres plus attractifs et l'espace public plus inclusif pour les personnes vulnérables. En parallèle, optimiser le réseau routier, fluidifier la circulation, intégrer l'arrivée du RER et renforcer la mobilité douce pour garantir des déplacements plus aisés à travers toute la commune et une connectivité facilitée avec les communes voisines.*
- *DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE en renforçant les infrastructures piétonnes et cyclables, en multipliant les navettes gratuites de quartiers et les transports à la demande, ainsi qu'en encourageant l'usage des voitures partagées. Ces initiatives s'inscrivent dans la poursuite des objectifs de la Charte Save.*
- *PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ en valorisant les espaces verts, en reboisant les zones sensibles et en améliorant la gestion des eaux pluviales.*

Objectifs opérationnels de l'OS-02

Cet objectif stratégique comporte **8** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-06] Gérer le cadre de vie
- [OO-07] Gérer les voiries et la mobilité
- [OO-08] Gérer les espaces verts
- [OO-09] Gérer des cours d'eau, des bassins et déversoirs d'orages
- [OO-10] Gérer les cimetières
- [OO-11] Développer les Schémas d'orientation locaux (SOL)
- [OO-12] Lutter contre les incivilités dans l'espace public
- [OO-13] Déployer une politique climat locale ambitieuse et partagée, basée sur l'amélioration continue des actions et l'adhésion des citoyens.

[OO-06] Gérer le cadre de vie

Description

Cet objectif opérationnel a pour but **un environnement de qualité, pensé pour le bien-être de toutes et tous, où chaque espace public, chaque bâtiment, chaque rue reflète un engagement en faveur de la durabilité, de la sécurité et du vivre-ensemble.**

Gérer le cadre de vie, c'est :

- **Préserver et valoriser les espaces naturels et urbains**, pour qu'ils restent accueillants, propres et accessibles.
- **Améliorer le quotidien des habitants** en agissant sur la propreté, la tranquillité publique, la qualité de l'air, du logement et des mobilités.
- **Adapter l'aménagement urbain** aux défis climatiques, sociaux et démographiques, en privilégiant des solutions innovantes, inclusives et respectueuses de l'environnement.
- **Renforcer la cohésion sociale**, par des espaces publics pensés pour le lien, le respect et la mixité.

Notre vision du cadre de vie s'appuie sur une gestion proactive, intelligente, équitable et à l'écoute des besoins de la population, avec l'objectif de faire de chaque territoire un **lieu de vie agréable**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-06 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département du cadre de vie
 - Service environnement
 - Service urbanisme et aménagement du territoire
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - Agora,

Projets de l'OO-06

Cet objectif opérationnel met en œuvre **4** projet(s) :

- [PRO-850] Collaborer avec les bénévoles dans le Plan communal de développement de la nature (PCDN)
- [PRO-941] Implémenter le plan d'action dans la cadre du Contrat de Rivière
- [PRO-903] Réviser le guide communal d'urbanisme (GCU)
- [PRO-852] Réviser le schéma de développement communal (SDC)

[PRO-850] Collaborer avec les bénévoles dans le Plan communal de développement de la nature (PCDN)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le développement du PCDN

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) mobilise, depuis 1998, quatre groupes d'acteurs locaux engagés dans la protection et la conservation de la nature. Il vise à initier et accompagner des actions concrètes en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine naturel et paysager du territoire, en tenant compte des dimensions physiques, biologiques, économiques et sociales.

Les champs d'action sont organisés autour de quatre groupes thématiques :

- **Biotope** : élaboration de projets favorisant la restauration et le développement de la biodiversité (zones de développement), gestion de sites naturels (zones centrales), organisation d'actions de sensibilisation et de gestion à la biodiversité, remise d'avis sur les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme sur les aspects environnementaux, vigilance environnementale.
- **Sentiers** : sensibilisation à la préservation du réseau de chemins et sentiers auprès de la population et des gestionnaires de voiries, promotion des modes de déplacement actifs, réhabilitation d'anciens tracés, interconnexion avec les communes voisines et création de nouveaux itinéraires de loisirs.
- **Batraciens** : sensibilisation à la faune locale, coordination d'actions de sauvetage durant la migration annuelle et animation d'activités pédagogiques auprès des enfants.
- **Rives et Ruisseaux** : fonction consultative pour tout projet lié à l'eau et participation active aux réunions du Contrat de Rivière Dyle-Gette.

La gestion du plan implique de coordonner les réunions citoyennes, de développer les fiches-actions propres à chaque groupe, de contribuer à la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts, de protéger les espèces locales, de suivre l'état des sites naturels, de valoriser les sentiers, de remettre des avis environnementaux et de mener des actions de sensibilisation et de communication.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre

[PRO-941] Implémenter le plan d'action dans la cadre du Contrat de Rivière

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la participation active dans la dynamique du Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG) en vue de préserver et d'améliorer la qualité écologique des cours d'eau présents sur notre territoire.

Cette participation implique plusieurs volets complémentaires :

- la **surveillance régulière des cours d'eau**, afin de signaler d'éventuelles dégradations ou pollutions,
- la **participation aux évaluations annuelles** de l'état écologique des cours d'eau, aux côtés de la conseillère en environnement, de la Cellule hydrologique de la Province, du Département des Infrastructures et du groupe thématique « Rives et Ruisseaux » du PCDN,
- la **sensibilisation des riverains** aux bonnes pratiques à adopter : limitation de l'usage de pesticides, raccordement conforme aux égouts, interdiction des dépôts de déchets verts en bordure de cours d'eau,
- la **contribution active à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action** du Contrat de Rivière,
- la **rédaction et la diffusion d'articles de sensibilisation** à destination des citoyens, publiés dans les supports communaux tels que le *Rix'info* et le site internet.

Par ces différentes actions, la commune participe à une gestion intégrée et concertée de la ressource en eau, en lien étroit avec les partenaires locaux, régionaux et les citoyens.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :

○ Christian CHATELLE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l'assainissement
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[PRO-903] Réviser le guide communal d'urbanisme (GCU)

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à supprimer les imperfections décelées à l'usage dans le guide communal d'urbanisme actuellement en vigueur qui n'a jamais été modifié depuis son approbation. Etablir un nouveau guide communal d'urbanisme qui permette de rencontrer les tendances architecturales en constante évolution, notamment en ce qui concerne la construction durable et l'usage de certains matériaux.

En date du 5 novembre 2020, le Conseil communal a décidé de procéder à la révision du guide communal d'urbanisme (anciennement règlement communal d'urbanisme). Le marché relatif à la réalisation de la mission a été attribué par le Collège communal au bureau d'études AGORA s.a. en date du 5 mai 2021. Le dossier est actuellement dans sa phase de finalisation. Depuis le 1er avril 2024, le Code du développement territorial a introduit une étape supplémentaire dans la procédure de révision des guides communaux d'urbanisme, à savoir : la réalisation d'un rapport sur les incidences environnementales.

L'objectif poursuivi par la révision est de simplifier les démarches administratives pour le citoyen par l'adaptation des dispositions desquelles la grande majorité des demandes de permis s'écarte.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-852] Réviser le schéma de développement communal (SDC)

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à réviser totalement le schéma de développement communal actuel, comme décidé par le Conseil communal du 26 mars 2025.

La Wallonie a concrétisé ses engagements relatifs à l'optimisation spatiale (*préserver au maximum les terres et assurer une utilisation efficiente et cohérente du sol par l'urbanisation. L'optimisation spatiale comprend la lutte contre l'étalement urbain*) au travers de la réforme du Code du développement territorial (CoDT) et de la révision du schéma de développement du territoire (SDT).

Le SDT a défini des centralités et des mesures pour guider l'urbanisation dans et hors de celles-ci.

Chaque commune a la possibilité d'adapter ces dispositions sur la base de ses spécificités et de son projet territorial via l'élaboration d'un schéma de développement communal. La Commune de Rixensart disposant déjà d'un schéma de développement communal, c'est la révision de ce dernier qui s'impose.

A défaut d'élaborer ou de réviser le schéma de développement communal dans les 6 ans à dater de l'entrée en vigueur du SDT (1er août 2024), ce sont les dispositions du SDT en matière d'optimisation spatiale qui s'appliqueront.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[OO-07] Gérer les voiries et la mobilité

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de mettre la voirie et la mobilité au cœur de notre quotidien.

Nous travaillons à des déplacements sûrs, rapides et respectueux de l'environnement.

Cela passe par :

- **Des voiries entretenues** : routes, trottoirs et éclairage public adaptés et accessibles à tous.
- **Une mobilité repensée** : développement des transports en commun, pistes cyclables et solutions partagées.
- **Une démarche participative** : consultation des citoyens pour construire ensemble la mobilité de demain.

Nous voulons une ville où l'on circule mieux, autrement, et pour tous.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-07 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Département du cadre de vie
 - Service mobilité
 - Service voirie, signalisation
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - AGUA,
 - inBW,

Projets de l'OO-07

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **11** projet(s) :

- [PRO-804] Créer un cadastre des voiries
- [PRO-849] Développer le plan communal de mobilité (PCM)
- [PRO-975] Développer un plan d'entretien des voiries (raclage pose)
- [PRO-974] Réaliser 10 lieux-relais
- [PRO-862] Gérer les renouvellements des voiries et réseau d'égouttages (PIC)
- [PRO-856] Développer un plan de la gestion des panneaux signalisation
- [PRO-855] Développer le plan d'entretien du marquage routier
- [PRO-944] Développer le programme e-lumin avec Ores
- [PRO-857] Poursuivre le Plan marche : réalisation et réfection de trottoirs et de sentiers
- [PRO-864] Aménager le plan cyclable : réalisation d'aménagements
- [PRO-776] Rénover la place Cardinal Mercier

[PRO-804] Créer un cadastre des voiries**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise à disposer d'un inventaire complet des voiries communales, d'identifier l'état, la structure et les besoins d'entretien ou de renouvellement afin de planifier les investissements sur le court, moyen et long terme.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-849] Développer le plan communal de mobilité (PCM)

Priorité :

Statut : En cours

Description

Le plan communal de mobilité est repris ci-après sous l'appellation Plan Rixensartois de Mobilité (PRM). Le PRM regroupe un ensemble d'outils de planification de la mobilité (plans, études, chartes, ...), à Rixensart et avec une vision multimodale.

Le PRM consiste donc en l'élaboration du plan des plans en soulignant leur cohérence, leurs interactions et leurs interdépendances pour répondre aux objectifs de la DPC.

Cette vision globale guidera les actions futures en termes de conception et d'aménagement des infrastructures de mobilité, de développement de solution de mobilité alternative plus durable que sont la mobilité active et douce, les différentes solutions de transports en commun, de transport à la demande, de partage de véhicules, ...

Elle prendra bien sûr en compte l'intercommunalité et les dimensions provinciale et régionale elle-même porteuses de plans.

PiCM

Plan intercommunal de Mobilité. Il représente une base, depuis laquelle les nouveaux outils de planification ont évolué. Certaines prescriptions du PiCM restent en outre pertinents à ce jour.

Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (Plan climat)

Le plan climat donne des objectifs en termes de réductions des émissions de gaz à effet de serre, qui nécessite des actions en termes de mobilité. Le rôle de la Commune est de développer la diversité de l'offre, pour augmenter les possibilités de diminuer l'utilisation de la voiture, voire de s'en passer.

Plan Marche

Ce réseau a pour objectif d'attirer l'attention des citoyens sur le potentiel que représente la marche pour des trajets de tous les jours.

Ce plan doit en outre servir de référence pour fixer les priorités d'aménagements futurs, sans pour autant exclure des opportunités situées en dehors du réseau. Il pourra de plus

évoluer selon les développements urbanistiques à venir et selon les remarques des utilisateurs.

Plan cyclable

C'est un réseau cyclable secondaire, complémentaire au réseau points-nœuds. Il représente l'outil principal de planification de l'infrastructure cyclable sur le territoire de la commune de Rixensart.

Défini en 2020, il a déjà évolué et continuera à être adapté selon des contraintes et des opportunités. Récemment, la définition, en collaboration avec la Région wallonne d'un plan supra-communal pour 2050, a permis de revoir localement certains tronçons du plan cyclable. Dans l'autre sens, notre plan cyclable a son importance, lors de réflexion à l'échelle supra-communale.

Les deux axes de travail principaux sont l'aménagement de l'infrastructure et l'équipement. Par équipement, on entend, par exemple, le stationnement (abris, box, arceaux) et les stations de réparation.

Planification de mise en place de stationnement vélo

La planification du stationnement est un plan secondaire du plan cyclable.

L'installation de stationnement abrité a été planifiée et mise en œuvre, dans les principaux lieux publics (dans les zones d'attractivité ou dans des bâtiments). Cela comprend également le stationnement aux arrêts de bus, lorsque l'espace le permet.

Un redéploiement des box des gares est également en cours de planification, suite à leur retrait exigé par la SNCB.

Planification des zones 30 et zones résidentielles

La réduction de la vitesse permet d'accroître significativement la sécurité, en réduisant le nombre d'accident et en diminuant fortement leur gravité. La planification de zones 20 et 30 km/h est donc directement en lien avec le plan marche et le plan cyclable.

Planification de lieux-relais

Les points relais sont des endroits stratégiques sur des itinéraires, par exemple et souvent des carrefours. Ils représentent des points noirs, en termes de mobilité, principalement pour les modes actifs. En tant qu'endroits de convergences des flux, ils sont des points stratégiques pour augmenter la surface d'accueil et la qualité du caractère relationnel de l'espace public.

Le réaménagement de rue demande beaucoup de ressources humaines, matérielles et donc financières. Avec les mêmes ressources, il est possible d'aménager des points relais, plus

dispersés, donc qui toucheront plus de personnes, en rythmant les déplacements en modes actifs.

Charte SAVE : sécurité publique

Depuis sa signature, la charte SAVE donne une ligne directrice, dans tout projet : la sécurité routière.

Charte Fedemot

En adhérant à la charte Fedemot, la Commune considère davantage la moto, que ce soit pour augmenter les espaces de stationnement dédiés ou par rapport à la qualité des voiries.

Planification développement de l'autopartage

Depuis quelques années, un plan de développement de l'autopartage a été mis en place. Par de la communication vers les différents services qui le propose, par la mise en place de stations de voitures à partager et avec l'instauration de places de stationnement réservées aux voitures partagées.

Déploiement bornes électriques

Avec l'aide de l'inBW, Rixensart participe à la planification et la mise en œuvre d'un réseau de bornes de recharge de véhicules électrique. Elle soutient en outre les initiatives privées, visant à augmenter l'offre en recharge.

Etude sur les transports en commun intra et extramuros

Concernant les services de transport en commun interne à la commune, une étude a été réalisée par le bureau Stratec, afin d'évaluer la pertinence des navettes de Rixensart et d'évaluer le potentiel d'améliorations de l'offre.

A l'échelle de la Province, une étude de redéploiement du TEC a été lancée pour la partie centre, dont fait partie Rixensart.

Gestion des poids lourds

L'interdiction aux plus de 5t a été généralisée sur tout le territoire, hors routes nationales, afin d'apporter de la cohérence à la mesure et éviter de « récolter » les poids lourds ne pouvant pas traverser les communes limitrophes.

Bancs publics

En lien avec le plan Marche, une planification de déploiement de bancs doit être menée.

En effet, le nombre et le type de bancs sont des conditions nécessaires pour que certaines personnes optent la marche. Dans des endroits, tels que les lieux-relais, les bancs seront directement liés à la qualité d'accueil.

Mobipôles

Les mobipôles, définis dans le cadre du PAEDC, sont des outils de planification en tant que tel, puisqu'ils représentent des lieux à développer en matière de diversité de l'offre, pour la mobilité, mais également pour des services (point poste, distributeur d'argent, ...). Ce sont ainsi des lieux où l'on peut facilement passer d'un transport à l'autre, tout en ayant accès à des services de première nécessité.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

[PRO-975] Développer un plan d'entretien des voiries (raclage pose)

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à établir un plan d'entretien des voiries

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-974] Réaliser 10 lieux-relais**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise les lieux-relais, qui sont des endroits stratégiques sur des itinéraires, par exemple et souvent des carrefours. Ils représentent des points de difficulté, en termes de mobilité, principalement pour les modes actifs. En tant qu'endroits de convergences des flux, ils représentent aussi des opportunités pour augmenter la surface d'accueil et la qualité du caractère relationnel de l'espace public.

Le concept consiste à réaliser des interventions ponctuelles mais stratégiques, plutôt que de réaménager des rues entières. Ces lieux-relais sont des espaces d'accueil (repos, ren-contre) et de fraîcheur, lorsqu'ils sont dotés de végétation.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée**Objectif(s) de développement durable (ODD)**

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-862] Gérer les renouvellements des voiries et réseau d'égouttages (PIC)

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à poursuivre l'égouttage de la Commune.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l'assainissement
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-856] Développer un plan de la gestion des panneaux signalisation

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à développer un plan de gestion et d'entretien des panneaux de signalisation.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-855] Développer le plan d'entretien du marquage routier

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à entretenir régulièrement le marquage, pour qu'il soit suffisamment visible, donc clair pour les usagers. Une bonne planification, permet un travail efficace des entreprises qui interviennent sur notre territoire.

Le marquage routier est essentiel, en termes de sécurité, tout comme la signalisation verticale (panneaux). La signalisation, marquage et panneaux, sont là pour informer les usagers sur leurs droits et obligations, ainsi que pour leur montrer leur place sur la voie publique.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-944] Développer le programme e-lumin avec Ores

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à développer le programme e-lumin.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-857] Poursuivre le Plan marche : réalisation et réfection de trottoirs et de sentiers

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à poursuivre l'aménagement du plan marche, afin d'obtenir, à terme, une continuité sur tout le réseau. Cela signifie au moins un trottoir praticable et confortable ou la mise en place de "zone résidentielle".

La priorité est mise sur les centres et la proximité des lieux attractifs, comme les écoles et les commerces. Les visites de terrains "accessibilité quotidienne" sont réalisées, afin de mettre en évidence les freins à la mobilité, pour les personnes les plus vulnérables et qui peuvent échapper aux plus valides.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-864] Aménager le plan cyclable : réalisation d'aménagements

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à aménager le réseau cyclable communal, afin d'en améliorer la sécurité et le confort. Cela comprend notamment des bandes cyclables (marquage ocre, chaussée à voie centrale), des pistes cyclables (site propre) et les chemins. Les points de ruptures et les transitions sont également à traiter en priorité (liaison entre deux aménagements de qualité, fin de piste cyclable, bordure à abaisser, ...).

Les centres et les liaisons inter-centres et supra-communales sont visées en priorités.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-776] Rénover la place Cardinal Mercier**Priorité :****Statut :**

En cours

Description

Ce projet vise au réaménagement de la place Cardinal Mercier, centre historique du village de Bourgeois :

- Sécuriser l'espace situé devant l'école ;
- Réorganiser et réduire les flux automobiles autour de la place ;
- Tenir compte des cheminements piétons, en lien avec le plan marche et l'accès à l'école ;
- Mettre en évidence et sécuriser le cheminement des cyclistes, notamment en lien avec le plan cyclable ;
- Tenir compte de la demande en stationnement ;
- Réduire la surface minéralisée de la place, en redonnant du cachet aux abords de l'église ;
- Augmenter la convivialité des lieux, d'une manière générale.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité (PCM)
- Climarix

[OO-08] Gérer les espaces verts

Description

Cet objectif opérationnel a pour but de rendre la commune encore plus agréable à vivre.

Bien gérer les espaces verts, c'est protéger la nature, améliorer la santé des habitants et rendre la commune plus belle.

Les espaces verts, améliorent la vie, protègent la nature, rafraîchissent la ville, gèrent mieux l'eau et rendent la ville plus belle.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité

- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-08 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département des infrastructures
 - Département des sports
 - Département du cadre de vie
 - Service environnement
 - Service espaces verts, garage, magasin, propreté publique
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
 - Gaëtan PIRART
 - Sylvie VAN den EYNDE
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-08

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **9** projet(s) :

- [PRO-859] Etablir un cadastre des sentiers
- [PRO-929] Etablir un canevas de plantation pour nos espaces verts (type d'arbre, herbe, plantes vivaces....)
- [PRO-860] Développer la programmation de l'entretien des sentiers
- [PRO-861] Développer un plan de gestion de l'entretien des aires de jeux
- [PRO-875] Créer un parc inondable en milieu urbain en bordure du site des Papeteries
- [PRO-936] Gérer le parc communal de Rixensart et son étang
- [PRO-848] Gérer le parc des Charmettes
- [PRO-854] Gérer l'étang rue du Cerf
- [PRO-917] Créer 3 street-workout

[PRO-859] Etablir un cadastre des sentiers**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise à établir un cadastre complet et à jour des sentiers et chemins communaux. Cette démarche permettra de mieux connaître le patrimoine viaire non motorisé de la commune, d'assurer la protection des chemins publics, de planifier leur entretien et de favoriser les mobilités douces (marche, vélo). Ce projet s'inscrit dans une volonté de valorisation du territoire, de transparence foncière.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

[PRO-929] Etablir un canevas de plantation pour nos espaces verts (type d'arbre, herbe, plantes vivaces....)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à définir une stratégie de plantation en tenant compte de l'esthétique mais également de la facilité de l'entretien, de l'environnement immédiat etc...

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

[PRO-860] Développer la programmation de l'entretien des sentiers

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à structurer et planifier l'entretien des sentiers communaux sur l'ensemble du territoire. En complément du cadastre des sentiers, il s'agit ici de développer un plan de gestion soutenable, tenant compte des ressources humaines et matérielles disponibles au sein des services techniques. L'objectif est d'assurer un entretien régulier, proportionné et pérenne des sentiers

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

[PRO-861] Développer un plan de gestion de l'entretien des aires de jeux

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à limiter les aires de jeux mais à amplifier l'entretien, notamment les mises en conformité des nouvelles normes.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-875] Créer un parc inondable en milieu urbain en bordure du site des Papeteries

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à l'amélioration du cadre de vie des citoyens par la création d'un parc urbain inondable sur l'ancien site dit de la Corée aux Papeteries de Genval. Le futur parc urbain, situé sur la rive droite de la Lasne, devra également réduire le risque d'inondation aux Papeteries grâce à l'aménagement d'un méandre.

Action d'adaptation au Plan Climat, lutte contre les îlots de chaleur.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 15. Vie terrestre

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Climarix
- Gestion de projet avec COS

[PRO-936] Gérer le parc communal de Rixensart et son étang

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la gestion proactive du parc communal, au sens large, qui nécessite une connaissance approfondie de l'ensemble du patrimoine vert, tant en ce qui concerne son étendue que son état actuel. Sur base d'un état des lieux du parc et des enjeux identifiés, il devient alors possible d'élaborer un plan de gestion du bois communal.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

[PRO-848] Gérer le parc des Charmettes**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise la gestion proactive du parc des Charmettes, au sens large, qui nécessite une connaissance approfondie du patrimoine vert de la zone, tant en ce qui concerne son étendue que son état actuel. Sur base d'un état des lieux du parc et des enjeux identifiés, il devient alors possible d'élaborer un plan de gestion sur plusieurs années afin de veiller à son entretien. L'occasion est également apportée d'installer des aménagements favorables à la biodiversité.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée**Objectif(s) de développement durable (ODD)**

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

[PRO-854] Gérer l'étang rue du Cerf**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise à améliorer l'état de ce petit étang qui se trouve le long d'une rue reliant Rixensart à La Hulpe. Malgré sa réhabilitation en 2019, il est dans un état visuel préoccupant et sa biodiversité est banalisée. En effet, il est colonisé par des canards et des anatidés dénaturés et perd peu à peu tout l'aspect naturel d'un étang pour ressembler à une mare aux canards à l'eau brunâtre. Il est entouré d'une végétation nitrophile suite aux nombreuses déjections des animaux y habitant et à l'apport de nourriture fournie par les passants. L'objectif est de rendre à l'étang un aspect plus naturel et améliorer la qualité de ses eaux et son aspect esthétique en s'appuyant sur son potentiel.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée**Objectif(s) de développement durable (ODD)**

- 11. Villes et communautés durables
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre

[PRO-917] Créer 3 street-workout

Priorité :

Statut :

Nouveau

Description

Ce projet vise à créer des espaces santés sur notre territoire.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[OO-09] Gérer des cours d'eau, des bassins et déversoirs d'orages

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de **prévenir les inondations, de protéger la qualité de l'eau, de préserver les écosystèmes et de sécuriser les infrastructures.**

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-09 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département du cadre de vie
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-09

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **1** projet(s) :

- [PRO-874] Evaluer le fonctionnement hydraulique de la vallée de la Lasne pour orienter les futures actions de prévention et d'aménagement

[PRO-874] Evaluer le fonctionnement hydraulique de la vallée de la Lasne pour orienter les futures actions de prévention et d'aménagement

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à comprendre/mesurer le risque d'inondation et de pollution dans la Vallée de la Lasne en amont et en aval des Papeteries de Genval

Le niveau de l'eau dans la Vallée a fortement augmenté et évolué depuis plusieurs années, entraînant un risque accru d'inondations, voire d'inondations continues pour certaines zones. Plusieurs problèmes spécifiques ont été identifiés : la maison située au 47 rue du Moulin est directement menacée par la montée du niveau de la Lasne ; les prairies en rive droite sont constamment inondées ; la situation des étangs situés sur un terrain privé près des Papeteries a également évolué (notamment une partie autrefois boisée qui est maintenant submergée), provoquant des impacts sur la gestion des eaux et des tensions dans les relations avec les riverains ; l'accès difficile au collecteur d'eaux usées qui ne permet pas d'intervention sur l'infrastructure en cas de problème de colmatage avec risque de pollution massive. Afin de pouvoir prévenir tout souci d'utilité publique, la commune désire effectuer une étude hydraulique afin d'évaluer les solutions possibles.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[OO-10] Gérer les cimetières

Description

Cet objectif opérationnel a pour but de rendre ces **espaces de recueillement plus agréables, plus accessibles, plus "lisibles"** tant pour les **familles** qu'au niveau **administratif**. Il vise aussi à **simplifier les démarches des proches dans les moments difficiles**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-10 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de la démographie
 - Service cimetières
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-10

Cet objectif opérationnel met en œuvre **1** projet(s) :

- [PRO-898] Réaliser la cartographie des cimetières par drones, incorporation au logiciel du GIG des données du logiciel SAPHIR et contrôle des concordances

[PRO-898] Réaliser la cartographie des cimetières par drones, incorporation au logiciel du GIG des données du logiciel SAPHIR et contrôle des concordances

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à localisation et photographie des cimetières afin de réaliser la gestion individuelle des sépultures.

Nous disposerons d'un outil de gestion pour une vision globale des cimetières, extensions, assainissements, etc

- survol par drones des 4 cimetières de l'entité (cimetières de Rixensart-Institut, Bourgeois, Genval et Rosières) par un prestataire
- incorporation des données actuelles contenues dans le logiciel des cimetières SAPHIR dans le logiciel du GIG, soit les fiches individuelles des emplacements de chaque parcelle des cimetières, comprenant leur emplacement, le type de concession, l'identité des concessionnaires, la validité, etc
- mise en corrélation des données sur la cartographie du GIG, afin de permettre une visualisation des zones de sépultures, afin d'assurer une meilleure gestion des emplacements existants et des futures créations de zones d'inhumation.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-104] Projet avec Cos hors PST

[OO-11] Développer les Schémas d'orientation locaux (SOL)

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de développer les **schémas d'orientation locale** (ou **SOL**), qui sont des outils de **planification stratégique** pour **définir une vision à moyen ou long terme du développement de notre territoire**.

Ils nous servent à **guider l'aménagement, l'urbanisme, la mobilité, l'environnement, et l'organisation des services** à l'échelle locale.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-11 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département du cadre de vie
 - Service urbanisme et aménagement du territoire
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - Aupa,

Projets de l'OO-11

Cet objectif opérationnel met en œuvre **2** projet(s) :

- [PRO-904] Approuver définitivement le plan communal d'aménagement révisé "Poirier Dieu"

- [PRO-868] Réaliser le schéma d'orientation local "Centre de Maubroux"

[PRO-904] Approuver définitivement le plan communal d'aménagement révisionnel "Poirier Dieu"

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à développer un éco-quartier résidentiel s'inscrivant dans les objectifs visés au travers du schéma de développement communal et structuré autour de voies partagées bénéficiant d'un parc et de potagers, de commerces de proximité éventuels et d'équipements (crèche, espace communautaire, école de devoirs,... complétés par l'école communale existante.

La cessation des activités de GSK sur le site de Genval crée une friche importante (bureaux vides, importantes zones minéralisées de stationnement). L'emprise du site (4,61 hectares au sein d'un îlot de 13,14 hectares) nécessite de redéfinir l'affectation et l'urbanisation des lieux en vue de leur donner un nouvel avenir, et ce, en relation harmonieuse avec l'ensemble de l'îlot, lequel comprend une partie déjà urbanisée ainsi qu'une partie devant encore l'être.

En séance du 31 mai 2023, le Conseil communal a adopté provisoirement le plan communal d'aménagement révisionnel et ce dernier a été soumis à enquête publique du 26 juin 2023 au 25 août 2023. La procédure d'approbation se poursuit et dans ce cadre, une nouvelle étude de mobilité pour le quartier concerné a été réalisée.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-868] Réaliser le schéma d'orientation local "Centre de Maubroux"

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise à créer un cadre urbanistique à valeur légale ambitieux pour susciter des opérations de requalifications urbaines permettant la revalorisation du centre de Maubroux.

C'est un outil urbanistique à mettre en place, conformément aux articles D.II.11 et suivants du CoDT.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[OO-12] Lutter contre les incivilités dans l'espace public

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but la mise en place et le renforcement de procédures et d'outils permettant d'apporter une réponse plus large et plus coordonnée à la constatation et à la sanction des incivilités et infractions commises sur l'espace public ainsi qu'au stationnement non conforme en zones bleues.

Il développe plusieurs axes de travail :

Poursuivre la lutte contre la délinquance environnementale en augmentant la collaboration avec la zone de police et en systématisant les actions, notamment par l'adoption de plans d'actions précis (plan local de propreté, plan de lutte contre la délinquance environnementale)

Poursuivre les infractions commises en voirie sur base du décret « voirie » et du décret « impétrants » en formant des agents en interne et en élargissant la collaboration avec les fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

Poursuivre les infractions en matière d'arrêt et de stationnement reprises au règlement général de police en formant des agents en interne et en maintenant la collaboration avec les fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

Poursuivre le mauvais stationnement en zones bleues en augmentant les contrôles donnant lieu à perception de la taxe sur le stationnement des véhicules à moteur.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-12 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Département du cadre de vie
 - Secrétariat de la Direction générale
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-12

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **5** projet(s) :

- [PRO-890] Développer le Plan de lutte contre la délinquance environnementale
- [PRO-851] Développer le plan local de propreté
- [PRO-1002] Poursuivre le mauvais stationnement en zones bleues
- [PRO-1001] Poursuivre les infractions en matière d'arrêt et de stationnement
- [PRO-889] Se doter des moyens pour sanctionner administrativement les incivilités en voiries

[PRO-890] Développer le Plan de lutte contre la délinquance environnementale

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en place du plan de lutte contre la délinquance environnementale, qui permet de prévenir et sanctionner les atteintes à l'environnement, telles que les dépôts sauvages, les pollutions ou les infractions au Code de l'Environnement. Il combine actions de sensibilisation, contrôles renforcés et collaboration avec des acteurs locaux (Province du Brabant wallon, police, Régie des Quartiers, Notre Maison, Contrat Rivière Dyle-Gette), pour protéger le cadre de vie des citoyens et encourager les comportements responsables.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l'assainissement
- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

[PRO-851] Développer le plan local de propreté

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à élaborer et mettre en œuvre un **Plan Local de Propreté** conforme aux recommandations de Be WaPP, afin d'améliorer la propreté publique sur le territoire communal.

Il s'agit d'un plan, il fera l'objet d'une présentation spécifique.

Ce plan visera à identifier les zones prioritaires, définir des actions de prévention, de sensibilisation et d'entretien, et à coordonner les acteurs locaux pour réduire durablement les incivilités et dépôts sauvages.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 06. Eau propre et l'assainissement

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan local de propreté (PLP)

[PRO-1002] Poursuivre le mauvais stationnement en zones bleues

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à poursuivre le mauvais stationnement en zones bleues en augmentant les contrôles donnant lieu à perception de la taxe sur le stationnement des véhicules à moteur.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

[PRO-1001] Poursuivre les infractions en matière d'arrêt et de stationnement

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à poursuivre les infractions en matière d'arrêt et de stationnement reprises au règlement général de police en formant des agents en interne et en maintenant la collaboration avec les fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

[PRO-889] Se doter des moyens pour sanctionner administrativement les incivilités en voiries

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à poursuivre les infractions commises en voirie sur base du décret « voirie » et du décret « impétrants » en formant des agents en interne et en élargissant la collaboration avec les fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Pierre VENDY
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[OO-13] Déployer une politique climat locale ambitieuse et partagée, basée sur l'amélioration continue des actions et l'adhésion des citoyens.

Description

Cet Objectif opérationnel, face à l'urgence climatique et à l'élévation des ambitions fixées par la Convention des Maires, entend renforcer la politique climat de la Commune en combinant deux leviers complémentaires : la performance de ses actions et l'adhésion de ses habitants. Cet objectif vise à actualiser et mettre en œuvre le PAEDC de manière structurée et coordonnée, tout en suivant de près son impact réel sur le territoire.

Parallèlement, une enquête annuelle permettra de mesurer la compréhension des enjeux par la population, l'évolution des comportements et la perception des actions communales. Cette double approche — technique et citoyenne — permettra d'inscrire la transition énergétique et climatique dans une dynamique continue d'amélioration, de transparence et de co-construction.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-13 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département du cadre de vie
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-13

Cet objectif opérationnel met en œuvre **2** projet(s) :

- [PRO-996] Actualiser, mettre en œuvre et piloter le PAEDC
- [PRO-997] Mesurer chaque année la perception et l'implication citoyenne dans la politique climat communale

[PRO-996] Actualiser, mettre en œuvre et piloter le PAEDC

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à assurer la mise à jour, le déploiement et le suivi du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) de la commune de Rixensart. Élaboré en 2021 et approuvé en 2022, ce plan doit être actualisé pour intégrer le relèvement des objectifs de la Convention des Maires (passage de -40 % à -55 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030), ainsi que les enseignements tirés de ses premières années de mise en œuvre.

Cette actualisation permettra de redéfinir un programme d'actions cohérent, chiffré et hiérarchisé. Sa mise en œuvre impliquera une mobilisation transversale des services communaux (Environnement, Mobilité, Urbanisme, Bâtiments, etc.) et le développement de partenariats externes (acteurs économiques, associations, institutions publiques, citoyens).

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable

- 12. Consommation et production responsables

[PRO-997] Mesurer chaque année la perception et l'implication citoyenne dans la politique climat communale

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à concevoir et réaliser une enquête annuelle auprès de la population de Rixensart afin d'évaluer :

1. la compréhension des enjeux climatiques et énergétiques,
2. l'évolution des comportements individuels et collectifs,
3. la connaissance des actions menées dans le cadre du PAEDC,
4. la perception de leur impact sur le cadre de vie local,
5. les priorités perçues par les citoyens ainsi que leurs propositions de nouvelles actions.

Les résultats de cette enquête permettront non seulement d'adapter les actions de sensibilisation et de communication, mais aussi d'orienter la priorisation des actions du PAEDC et d'identifier de nouvelles actions issues de la concertation citoyenne.

L'analyse annuelle de ces données alimentera un tableau de bord spécifique présenté au Conseil communal. Ce dispositif renforcera l'adhésion citoyenne, la transparence et l'amélioration continue de la politique climat communale.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables

[OS-03] ETRE UNE COMMUNE QUI DEVELOPPE LE BIEN-VIVRE A TRAVERS SES LIENS SOCIAUX

Description

Cet objectif stratégique a pour ambition de faire de notre commune un lieu où le bien-vivre et la cohésion sociale sont au cœur des actions.

Notre commune dispose déjà d'un large éventail d'initiatives, portées tant par nos services communaux que par nos partenaires associatifs, notamment via la mise à disposition et l'entretien d'infrastructures. Notre ambition est désormais de renforcer et de développer ces actions, en parfaite adéquation avec la DPC, pour le bien-être et la qualité de vie de tous nos concitoyens.

Parmi les engagements phares, issus de la Déclaration politique communale :

- **SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** tout en améliorant la performance des bâtiments publics.
- **PROMOUVOIR UN RÉSEAU SOLIDAIRE** basé sur les services sociaux, le CPAS, les associations et les partenaires locaux pour garantir l'inclusion sociale et la réinsertion professionnelle.
- **DÉVELOPPER DES ACTIONS CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS** et promouvoir leur autonomie à domicile
- **ACCENTUER LA TRANSPARENCE** en publiant des bilans d'avancement des projets communaux accessibles en développant des outils numériques modernes pour une communication claire et fluide
- **INVESTIR DANS LES ÉCOLES ET COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES** pour intégrer des programmes innovants.
- **DÉVELOPPER LA CULTURE CITOYENNE ET IMPLIQUER DAVANTAGE LES RIXENSARTOIS** en organisant des rencontres citoyens élus locaux par quartier, en proposant des consultations populaires régulières sur les projets majeurs et en proposant des budgets participatifs.
- **METTRE EN PLACE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE** qui permettra à un groupe représentatif de citoyens de délibérer et de présenter des propositions sur des questions d'intérêt collectif.
- **ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET VALORISER LEUR VOIX** en organisant un Conseil communal des jeunes, espace de participation active à la vie locale
- **ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT** en accompagnant les porteurs de projets locaux.

- **PROMOUVOIR LES PRODUCTEURS ET COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ** en favorisant les circuits courts et l'économie locale et circulaire, tout en améliorant la communication entre la commune et les acteurs économiques via la cellule économie pour anticiper et accompagner les impacts sur le commerce

Objectifs opérationnels de l'OS-03

Cet objectif stratégique comporte **7** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-14] Développer les plans structurels qui visent le mieux vivre ensemble
- [OO-15] Soutenir le citoyen au niveau de l'énergie
- [OO-16] Dynamiser l'économie et soutenir les classes moyennes : commerces locaux, autres indépendants et petites entreprises locales
- [OO-17] Développer la gouvernance participative, la transparence et la citoyenneté
- [OO-18] Développer la vie des chartes et des labels
- [OO-19] Développer les agréments
- [OO-20] Renforcer la participation citoyenne dans le mode de gestion communal

[OO-14] Développer les plans structurels qui visent le mieux vivre ensemble

Description

En tant que "Plan des plans" le PST regroupe de nombreux plans qui sont eux-mêmes composés d'objectifs et d'actions. Ils sont présentés au Conseil de manière autonome.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-14 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :

- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'enseignement, de la culture, des bibliothèques et du tourisme
 - Département de la cohésion sociale
 - Département du patrimoine et du logement
 - Service D'Clic
 - Service bibliothèque
 - Service culture
 - Service enseignement
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Grégory VERTE
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
 - Académie de musique rixensart
 - Directeur financier
 - Directeur/Directrice d'Ecole communale
 - Service de la Régie foncière
 - Service environnement
 - Service mobilité
 - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :
 - AISBW Agence immobilière sociale du BW,
 - Action laïque Rixensart,
 - Bagatelle,
 - Bibliothèque centrale du BW,
 - CPAS DE RIXENSART,
 - Centre culturel de rixensart,
 - Chez Thalie,
 - Collectif culturix,

- Collectif grainorix,
- Comité de coordination du réseau des bibliothèques,
- Comité de quartier avenue des combattants,
- Conseil de développement de la lecture,
- Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP),
- Fédasil rixensart,
- Jeunesses musicales du BW,
- Le tilt,
- Maison des jeunes et de la culture de rixensart,
- Millefeuille,
- Médiathèque nouvelle,
- Vins de genval,

Projets de l'OO-14

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **6** projet(s) :

- [PRO-833] Actualiser et développer le Plan de Cohésion sociale
- [PRO-837] Développer et mettre en œuvre le Plan quinquennal de développement de la lecture 2026-2030
- [PRO-836] Développer le Plan communal du logement
- [PRO-838] Mettre en œuvre les plans de pilotage dans les écoles
- [PRO-948] Soumettre à la FWB le nouveau programme de la Coordination Locale de l'enfance
- [PRO-934] Soutenir le contrat-programme 2026-2030 du Centre culturel de Rixensart

[PRO-833] Actualiser et développer le Plan de Cohésion sociale

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et à contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Il nécessite un diagnostic de cohésion sociale, la construction d'un plan et l'approbation du plan par le Conseil communal avant l'accord du SPW

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

[PRO-837] Développer et mettre en œuvre le Plan quinquennal de développement de la lecture 2026-2030

Priorité :

Statut : A agender

Description

Ce projet, du réseau des bibliothèques pour 2026-2030, vise à attirer de nouveaux publics tout en fidélisant ceux existants. Le réseau continue sa politique d'offre tout en suscitant la demande. Il développe également les pratiques de lecture et les compétences langagières sur le territoire de Rixensart. L'éducation permanente est replacée au cœur de ses priorités. Enfin, les bibliothèques s'intègrent toujours davantage dans le tissu social et culturel de la commune.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQD)

[PRO-836] Développer le Plan communal du logement

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'ancrage du logement (PL)

[PRO-838] Mettre en œuvre les plans de pilotage dans les écoles

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la réforme qui a pour objectif de rendre le système éducatif plus efficace et plus équitable à travers un travail sur les **7 Objectifs d'Amélioration du Système scolaire fixés par le Pacte**, à savoir :

- Améliorer les savoirs et compétences des élèves.
- Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.
- Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
- Réduire progressivement redoublement et décrochage.
- Réduire les changements d'école au sein du tronc commun.
- Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
- Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire.

Chaque plan de pilotage comprend trois stratégies ciblant le travail collaboratif, la mise en œuvre du nouveau tronc commun, la formation des équipes.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

[PRO-948] Soumettre à la FWB le nouveau programme de la Coordination Locale de l'enfance

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise l'offre d'accueil, présentée dans un programme CLE (coordination locale pour l'enfance), envisagé comme un programme d'accueil de l'enfance coordonné et concerté entre les parties concernées et appliqué sur un territoire déterminé. La concertation des acteurs locaux permet de structurer l'offre d'accueil, et favorise la mise en commun de moyens et l'établissement de synergies visant une plus grande efficience.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité

[PRO-934] Soutenir le contrat-programme 2026-2030 du Centre culturel de Rixensart

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à témoigner d'une volonté partagée de renforcer l'accès à la culture pour tous les citoyens, de valoriser la diversité des expressions artistiques et de favoriser le lien social à travers une programmation riche et inclusive. En accompagnant activement le centre culturel dans la mise en œuvre de ce contrat-programme, la Commune investit dans un projet de territoire ambitieux, qui place la culture au cœur de la vie communale. C'est aussi une manière de reconnaître le rôle essentiel que joue le centre culturel en tant que moteur de créativité, d'éducation permanente et de cohésion sociale.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

[OO-15] Soutenir le citoyen au niveau de l'énergie

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de **donner aux citoyens une information et des conseils techniques en matière d'économie d'énergie** ainsi que soutenir cet effort par une **prime communale à l'audit logement**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-15 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département du cadre de vie
 - Service environnement
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-15

Cet objectif opérationnel met en œuvre **1** projet(s) :

- [PRO-910] Guider la rénovation énergétique des logements privés

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-15 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-871] Créer une communauté d'énergie renouvelable

[PRO-910] Guider la rénovation énergétique des logements privés

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise la mise en place d'un service d'accompagnement personnalisé des propriétaires de logements en réalisant des audits énergétiques par des experts, analyse financière sur le retour sur investissement des travaux éventuels, mise en contact avec des corps de métier locaux vérifiés, aide à l'analyse et au choix des devis obtenus, support pour obtenir des primes ou/et emprunts pour réaliser les travaux et en apportant un support plus spécifique aux ménages en précarité.

Ces actions seront réalisées par un sous-traitant sélectionné dans le cadre d'un marché public.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

[OO-16] Dynamiser l'économie et soutenir les classes moyennes : commerces locaux, autres indépendants et petites entreprises locales

Description

Renforcer le vivre-ensemble économique à Rixensart, créer un écosystème local dynamique et humain, et rendre les commerçants plus visibles, valorisés et connectés à la vie communale

Le commerce de proximité joue un rôle essentiel pour **dynamiser la vie locale, créer des emplois et renforcer le tissu social**.

Il favorise une **économie locale plus durable**, réduit les déplacements, et améliore la **qualité de vie des habitants**.

De plus, il rend la commune plus **attractive** et vivante, tout en limitant la désertification des centres de village.

Les différents projets et actions sont les suivants :

- **Poursuivre la centralisation et mise à jour du répertoire des commerçants actifs** sur la commune (nouveaux commerces, changements d'activité, cessation, etc.), en lien avec le service population.
- **Accueillir et accompagner les nouveaux commerçants** : information sur les démarches administratives, les aides disponibles à l'installation (subsides communaux, provinciaux, régionaux), mise en réseau local.
- **Informier et servir de relais d'opportunités** : envoi de mails ciblés ou newsletters concernant :
 1. les **subsides à la digitalisation ou à l'installation** (comme l'Objectif Proximité ou les aides provinciales "Coup de pouce !"),
 2. les appels à projets économiques ou les événements de soutien au commerce.

3. Informer les commerces sur les travaux et autres évènements qui pourraient les impacter et veiller à mettre en place des mesures d'accompagnement
- **Valoriser la communication locale :**
 1. Rédaction de contenus pour le **RixInfo**, le site de la commune et les réseaux sociaux (présentation des commerces, focus sur des initiatives locales, portraits de commerçants...),
 2. Conception de **supports visuels** via Canva (affiches, brochures, visuels réseaux),
 3. Coordination avec le service communication pour la diffusion.
- **Organiser et coordonner des événements commerciaux**, en lien avec les partenaires locaux :
 1. **Week-end du client** (animation dans les différents pôles, navettes, coordination des commerces participants, contact avec UCM),
 2. **Animations saisonnières** (Marché de Noël, brocantes),
 3. **Marchés**, parfois en collaboration avec les services culture/jeunesse/tourisme,
 4. **Drink des commerçants**
- **Créer des synergies entre les pôles commerciaux :**
 1. Centre, Papeteries, Mazerine : identification des spécificités, mise en lien des commerçants, navettes inter-pôles lors d'événements.
- **Dynamiser les centres en veillant à développer leur attractivité** en coordination avec les services de la commune (travaux, ...)
- **Développer des outils de fidélisation et de valorisation :**
 1. En projet : **carte d'avantages pour les agents communaux**, visant à renforcer les liens entre les services publics et les commerces locaux,
 2. Organisation d'opération de promotion via par exemple d'opérations « chèques commerçants »
 3. Soutien aux projets innovants des commerçants (collectifs, communication, démarche écoresponsable...).

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-16 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

[OO-17] Développer la gouvernance participative, la transparence et la citoyenneté

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de favoriser la **transparence**, ce qui permet de renforcer la **confiance entre les citoyens et leurs élus**, en rendant l'action publique plus lisible et compréhensible. Encourager la **participation citoyenne** permet aux habitants de s'impliquer dans la vie locale, de mieux faire entendre leurs besoins, et de **construire des décisions plus justes et partagées**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-17 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Département de la cohésion sociale
 - Département du cadre de vie
 - Service D'Clic
 - Service communication
 - Service culture
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART

- Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
 - Département des infrastructures
- Partenaire(s) externe(s) :
 - PROVINCE DU BRABANT WALLON,

Projets de l'OO-17

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **4** projet(s) :

- [PRO-937] Maintenir et améliorer la programmation de projets culturels
- [PRO-950] Mettre en place une commission consultative des jeunes
- [PRO-869] Renforcer la transparence et l'accès à l'information communale
- [PRO-870] Valoriser les actions communales en renforçant la communication vers les citoyens

[PRO-937] Maintenir et améliorer la programmation de projets culturels

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à maintenir et renforcer les initiatives culturelles communales (Journées du Patrimoine, Place aux Artistes, théâtre des Galeries, etc.) en tant que leviers de cohésion sociale, de participation citoyenne et d'attractivité du territoire. Il s'inscrit dans une volonté de structurer l'offre culturelle, de favoriser l'inclusion de tous les publics et de valoriser le patrimoine et la créativité locale dans une démarche transversale et durable.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[PRO-950] Mettre en place une commission consultative des jeunes

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à mettre en place une commission composée d'ambassadeurs issus du réseau local et à la création d'un lieu d'échanges pour les jeunes de 13 à 18 ans

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

[PRO-869] Renforcer la transparence et l'accès à l'information communale

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à offrir aux citoyens une information claire, actualisée et accessible sur les actions de l'Administration communale, les projets en cours et les décisions prises, tout en restant attentif aux nouveaux outils numériques permettant une diffusion plus fluide et participative.

Sous-actions :

- Lancer une newsletter citoyenne mensuelle pour informer sur les projets, événements et réalisations. => Projet en cours
- Créer une rubrique Transparence sur le site communal (projets, budget, délibérations.be, décisions...) et communiquer sur l'existence d'une telle rubrique.
- Mettre en place une boîte à questions citoyennes avec publication des réponses les plus utiles aux citoyens dans le Rix'info.
- Alimenter des FAQ thématiques selon les préoccupations les plus fréquemment exprimées => existe déjà sur certains thèmes => à compléter.
- Utiliser le plein potentiel des outils existants (suite IMIO) et assurer une veille permanente des outils de communication innovants.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-870] Valoriser les actions communales en renforçant la communication vers les citoyens

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à promouvoir activement les projets et actions de la commune en adoptant de nouveaux supports et canaux pour une communication moderne et engageante.

Sous-actions :

- Remplacer les panneaux lumineux par des écrans LED pour relayer les événements
=> projet en cours
- Produire des vidéos et reportages photo mettant en lumière les actions communales au bénéfice des citoyens.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[OO-18] Développer la vie des chartes et des labels

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de dynamiser les **chartes** et **labels**, qui permettent de structurer des engagements concrets (environnement, qualité de vie, inclusion, etc.) et de **valoriser les actions locales**. Ils renforcent la **crédibilité de la commune**, facilitent l'accès à certains financements, et encouragent une **démarche d'amélioration continue** au service des habitants

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-18 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Département de l'enseignement, de la culture, des bibliothèques et du tourisme
 - Département de la cohésion sociale
 - Département des infrastructures
 - Département du cadre de vie
 - Département du patrimoine et du logement
 - Service communication
 - Service des marchés publics et des subsides
 - Service enseignement
 - Service environnement
 - Service informatique
 - Service juridique/assurances/prévention et petites autorisations - PLANU
 - Service mobilité
 - Service social
 - Service voirie, signalisation
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Christian CHATELLE
 - Christophe HANIN

- Gaëtan PIRART
- Grégory VERTE
- Sylvie VAN den EYNDE
- Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
 - Service D'Clic
 - Service juridique/assurances/prévention et petites autorisations - PLANU
- Partenaire(s) externe(s) :
 - SODEXO Belgique sa,

Projets de l'OO-18

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **13** projet(s) :

- [PRO-811] Développer la Charte Fedemot
- [PRO-955] Faire vivre le label commune zéro déchet
- [PRO-954] Faire vivre le label commune équitable
- [PRO-818] Faire vivre la Charte Ville et commune médiation
- [PRO-813] Développer la charte de l'inclusion de la personne en situation de handicap / label handicity
- [PRO-812] Faire vivre la charte des achats publics responsable
- [PRO-824] Faire vivre la charte green deals cantine durable
- [PRO-810] Développer la charte save : actions de sécurité routière
- [PRO-814] Faire vivre la charte de bonne conduite sur les réseaux sociaux et Pasici.be
- [PRO-823] Adhérer à la charte éclairage public 2027 / 2030
- [PRO-821] Développer la charte égalité des chances
- [PRO-820] Assurer la mise en œuvre et la cohérence de la charte graphique dans toutes les communications
- [PRO-825] Développer la charte informatique et IA

[PRO-811] Développer la Charte Fedemot

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la charte Fedemot.

En adhérant, la Commune considère davantage la moto, que ce soit pour augmenter les espaces de stationnement dédiés ou par rapport à la qualité des voiries.

Le développement des deux-roues motorisés permet en outre de réduire la congestion des voiries et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La Commune s'est dès lors engagé à tenir compte de la sécurité des usagers de deux-roues motorisés et de leurs besoins spécifiques lors de la réalisation d'infrastructures ou d'aménagements d'espaces publics selon plusieurs questions prioritaires :

- Réalisation de parkings pour motos
- Choix de matériaux pour revêtements offrant une meilleure adhérence
- Sécurisation des obstacles
- Limitation des obstacles à la visibilité
- Respect des normes pour les deux-roues lors de l'aménagement de casse-vitesse
- Choix de séparateurs de voies
- Attention particulière à l'entretien des chaussées

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

[PRO-955] Faire vivre le label commune zéro déchet

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l'assainissement
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-954] Faire vivre le label commune équitable

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 10. Inégalités réduites
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-818] Faire vivre la Charte Ville et commune médiation

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à la mise en place de cette charte est de promouvoir l'utilisation, par l'Administration, de mesures de résolution de conflits alternatives tels que le recours à la médiation, dans le cadre des SAC.

La médiation permet d'ouvrir un espace de parole tant au contrevenant qu'à la personne lésée et présente différents avantages tels que la sensibilisation et la responsabilisation du contrevenant, la réparation du dommage causé, et l'apaisement du conflit.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-813] Développer la charte de l'inclusion de la personne en situation de handicap / label handicapity

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la **Charte de l'inclusion** de la personne en situation de handicap, qui est la première démarche à entreprendre par les communes pour faire reconnaître leur investissement envers les personnes en situation de handicap et le cas échéant recevoir ou non le Label Handycity.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites

[PRO-812] Faire vivre la charte des achats publics responsable

Priorité :

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-824] Faire vivre la charte green deals cantine durable

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la charte du green deals. L'objectif du Green Deal Cantines Durables est de transformer les cantines en acteurs de la transition alimentaire en favorisant une alimentation plus saine, locale et respectueuse de l'environnement. Pour cela, il vise une transition progressive vers des pratiques plus durables, notamment par l'utilisation accrue de produits locaux et de saison, la réduction du gaspillage alimentaire, et la promotion d'une alimentation équilibrée et savoureuse, tout en assurant l'accessibilité économique de ces repas.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 12. Consommation et production responsables

[PRO-810] Développer la charte save : actions de sécurité routière

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le remplacement des radars préventifs obsolètes et l'installation éventuelle de nouveaux.

Sont également visés, la plupart des aménagements de voirie, qui permettent :

- de sécuriser les déplacements des modes actifs, notamment par la pose de silhouettes Piéto ;
- de réduire les vitesses de circulation ;
- de supprimer des points accidentogènes, liés par exemple à des problèmes de visibilité ou de lisibilité de l'infrastructure.

Des actions de sensibilisation font également partie de cette fiche.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

[PRO-814] Faire vivre la charte de bonne conduite sur les réseaux sociaux et Pasici.be

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à assurer l'application concrète de la charte de bonne conduite des commentaires sur les réseaux sociaux.

Sous-actions :

- Rappeler régulièrement les règles de bonne conduite via des publications sur les réseaux.
- Assurer une veille des bonnes pratiques en matière de modération en ligne.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-823] Adhérer à la charte éclairage public 2027 / 2030**Priorité :****Statut :**

Nouveau

Description

Ce projet vise à suivre la charte de l'éclairage public et évaluer la période 23 26 et adhérer à 27 30.

2023 à 2026 nous avons adhéré à cette charte.

Renouvellement?

Forfait pour obtenir un service d'entretien de qualité de la part d'Ores

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Vincent GARNY
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

[PRO-821] Développer la charte égalité des chances

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à promouvoir l'**égalité des chances**, qui permettre à chacun et chacune, quels que soient son pays d'origine, son origine sociale, ses convictions religieuses ou philosophiques, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son handicap d'être intégré-e dans la société de manière respectueuse.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 05. Égalité entre les sexes
- 10. Inégalités réduites

[PRO-820] Assurer la mise en œuvre et la cohérence de la charte graphique dans toutes les communications

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à garantir l'harmonisation visuelle des supports de communication externes, en assurant la bonne appropriation de la charte graphique par les équipes et partenaires.

Sous-actions :

- Rappeler en interne les principes de base de la charte graphique.
- Effectuer une analyse des supports pour vérifier leur conformité.
- Prévoir des mises à jour de la charte pour intégrer d'éventuels nouveaux usages.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Gaëtan PIRART
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[PRO-825] Développer la charte informatique et IA

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christophe HANIN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 09. Industrie, innovation et infrastructure

[OO-19] Développer les agréments

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de développer les **agréments, qui** permettent de **re-connaître officiellement** la qualité et la légitimité d'une action (service, projet). Ils facilitent

l'accès à des **subventions**, à des **partenariats**, et renforcent la **confiance des usagers et des institutions**. C'est un outil essentiel pour **structurer et soutenir l'action locale**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-19 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'enseignement, de la culture, des bibliothèques et du tourisme
 - Département de la cohésion sociale
 - Service D'Clic
 - Service culture
- Référent(s) politique(s) :

- Grégory VERTE
- Sylvie VAN den EYNDE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - Bibliothèque centrale du BW,
 - Bibliothèque de Froidmont,
 - Bibliothèque de troyer,
 - COORDINATION DES EDD DU BW - CEDDBW,
 - Centre culturel de rixensart,
 - Comité de coordination du réseau des bibliothèques,
 - Conseil de développement de la lecture,
 - Fédasil rixensart,
 - Jeunesses musicales du BW,
 - Le tilt,
 - Maison des jeunes et de la culture de rixensart,

Projets de l'OO-19

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **5** projet(s) :

- [PRO-947] Demander l'agrément Epicerie sociale responsable
- [PRO-897] Demander l'agrément Initiatives locales d'intégration (ILI)
- [PRO-946] Introduire le dossier pour la reconnaissance en catégorie 3 du réseau des bibliothèques
- [PRO-958] Renouveler la reconnaissance des Ecoles de devoirs
- [PRO-945] Soutenir l'agrément du Centre culturel de Rixensart à une Action Culturelle Générale (ACG) et à une Action Culturelle spécialisée en Diffusion Art de la Scène (ACDAS)

[PRO-947] Demander l'agrément Epicerie sociale responsable

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à obtenir une reconnaissance en tant qu'épicerie sociale et à obtenir une subvention du SPW

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 12. Consommation et production responsables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

[PRO-897] Demander l'agrément Initiatives locales d'intégration (ILI)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à pérenniser le projet ILI, et à devenir un opérateur reconnu et subventionné par le SPW, obtenir le temps de travail nécessaire pour la réalisation du projet dont l'agrément fait l'objet, permettre au public rixensartois d'origine étrangère de continuer à bénéficier des services proposés (cours de français langue étrangère et d'alphabétisation, cours de citoyenneté, permanences sociales).

Le Gouvernement wallon permet aux communes de faire une demande d'agrément pour leurs Initiatives Locales d'Intégration (ILI) avant le 30/06/2025. Dès le 01/01/2026 les ILI seront subventionnées uniquement si elles sont agréées.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Gestion de projet avec COS

[PRO-946] Introduire le dossier pour la reconnaissance en catégorie 3 du réseau des bibliothèques

Priorité :

Statut : En cours

Description

Ce projet vise, dans un souci constant d'amélioration des services offerts à la population et de développement d'une politique de lecture publique ambitieuse, à ce que le Réseau des bibliothèques de Rixensart s'engage dans une **démarche de reconnaissance en catégorie 3**, conformément au décret sur la lecture publique. Cette évolution vise à **valoriser l'ampleur et la qualité des activités déjà mises en œuvre**, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement structurel, partenarial et professionnel.

Le passage de la catégorie 2 à la catégorie 3 constitue **une étape stratégique majeure**, reflétant non seulement l'augmentation des services rendus au public (horaires, accueil de qualité, diversité des collections, médiation culturelle), mais également **l'implication croissante du Réseau dans la vie culturelle et éducative du territoire**. Il s'appuie sur une équipe dynamique, des synergies consolidées avec les acteurs culturels et sociaux, ainsi qu'une volonté forte d'inscrire la bibliothèque comme **un lieu de citoyenneté, d'apprentissage et de lien social**.

Cette demande de reconnaissance vise à renforcer les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour poursuivre et approfondir les missions de lecture publique, développer des projets innovants et **ancrer davantage les bibliothèques dans leur rôle de carrefour culturel de proximité**.

L'évolution vers la catégorie 3 est ainsi à la fois **la reconnaissance d'un travail déjà accompli** et **l'expression d'une ambition collective tournée vers l'avenir**.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :

○ Sylvie VAN den EYNDE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQD)

[PRO-958] Renouveler la reconnaissance des Ecoles de devoirs

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la reconnaissance, qui est basée sur différents critères : pédagogiques, administratifs, relatifs au public accueilli et à l'encadrement. Elle permet la reconnaissance par l'ONE et le réseau. Elle est liée aussi étroitement à la subvention qui couvrira la période 2026 - 2032.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Grégory VERTE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

[PRO-945] Soutenir l'agrément du Centre culturel de Rixensart à une Action Culturelle Générale (ACG) et à une Action Culturelle spécialisée en Diffusion Art de la Scène (ACDAS)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise, dans le cadre du développement stratégique et de l'inscription durable dans le paysage communal du Centre culturel de Rixensart, à consolider et faire reconnaître la qualité, la pertinence et la cohérence de son action culturelle. À cet effet, il s'engage dans une démarche active de **soutien à l'obtention et au maintien de l'agrément en tant qu'Action Culturelle Générale (ACG)**, garantissant ainsi son rôle de moteur de la vie culturelle locale, en interaction étroite avec les acteurs associatifs, les citoyen·ne·s et les institutions du territoire.

Parallèlement, le Centre affirme sa vocation artistique à travers une **Action Culturelle spécialisée en Diffusion Art de la Scène (ACDAS)**. Cette orientation témoigne de sa volonté d'offrir une programmation exigeante, diversifiée et accessible, favorisant la rencontre entre les œuvres et les publics, tout en soutenant la création artistique contemporaine. En articulant ses missions autour de ces deux axes complémentaires, le Centre culturel de Rixensart réaffirme son engagement à promouvoir une culture inclusive, participative et ancrée dans les dynamiques locales, tout en s'ouvrant à des esthétiques variées et à des formes innovantes.

Le soutien à ces agréments s'inscrit ainsi dans une logique de structuration, de reconnaissance institutionnelle et de consolidation de moyens pour renforcer l'impact socioculturel du Centre.

Parties prenantes

- Créateur du projet :
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :

○ Sylvie VAN den EYNDE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 14. Vie aquatique

[OO-20] Renforcer la participation citoyenne dans le mode de gestion communal

Description

Cet Objectif opérationnel complète toutes nos actions transversales de participation citoyenne et a pour but d'institutionnaliser une Assemblée citoyenne délibérative permanente.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-20 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Service communication
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-20

Cet objectif opérationnel met en œuvre **1** projet(s) :

- [PRO-970] Mettre en place une assemblée citoyenne

[PRO-970] Mettre en place une assemblée citoyenne

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la mise en place une Assemblée citoyenne délibérative permanente.

Cette dernière permettra d'intégrer de manière structurée la participation des habitants dans la réflexion concernant des sujets d'intérêt général pour le bien-vivre dans notre commune.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer le lien et la confiance entre les citoyens et leurs élus et de stimuler l'intérêt et l'implication des citoyens dans la gestion de leur commune.

Pour atteindre ces objectifs, cet outil participatif doit être constitué de manière la plus représentative possible via un tirage au sort stratifié.

L'Assemblée citoyenne aura aussi pour mission, en cas de sujet très polémique et/ou très impliquant, de proposer à la commune l'organisation et les questions d'un référendum.

La mise en place de ce nouvel outil d'AC de démocratie participative fera l'objet d'une concertation préalable avec les groupes politiques représentés au conseil communal et le tissu associatif.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Christian CHATELLE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[OS-04] ETRE UNE ADMINISTRATION QUI DEVELOPPE L'EFFICIENCE ET LE BIEN-ETRE

Description

Cet Objectif (volet interne) est directement du ressort de la Direction générale qui dirige et coordonne les services communaux.

Cet Objectif stratégique a pour ambition de bâtir une administration efficiente, au service de ses citoyens et attentive au bien-être de ses agents.

Parce qu'une organisation solide repose sur une vision claire et partagée, nous mettons en œuvre une politique interne cohérente, fondée à la fois sur une gestion rigoureuse de nos processus – grâce au contrôle interne – et sur une véritable attention portée aux femmes et aux hommes qui font vivre notre administration à travers une politique active de valorisation des ressources humaines, centrée sur le bien-être et l'engagement du personnel.

Objectifs opérationnels de l'OS-04

Cet objectif stratégique comporte **3** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-21] Développer le bien-être du personnel
- [OO-22] Développer la maîtrise de l'organisation (le contrôle interne)
- [OO-23] Développer les synergies avec le CPAS

[OO-21] Développer le bien-être du personnel

Description

Cet objectif opérationnel a pour but, dans un contexte professionnel en constante évolution, marqué par des exigences accrues, des transformations numériques, à placer le **bien-être du personnel** au cœur de notre stratégie organisationnelle

Notre objectif repose sur une conviction forte : **un personnel épanoui est un personnel engagé, efficace et résilient**. Le bien-être au travail ne doit plus être considéré comme un simple avantage accessoire, mais comme un **pilier fondamental de la performance collective** et de la responsabilité de notre administration.

1. Recrutement et intégration bienveillante
2. Conditions de travail et environnement professionnel
3. Qualité de vie au travail (QVT) et prévention des risques (Cf. Objectif stratégique SIPP)
4. Formation et développement professionnel (Cf. Objectif stratégique formation)
5. Reconnaissance, évaluation et valorisation
6. Management participatif, basé sur les descriptifs clairs et communication interne

La mise en œuvre de cette politique RH repose sur une démarche collective, évaluée régulièrement, et intégrée à la stratégie globale de l'organisation. En favorisant le bien-être du personnel, nous faisons le choix d'une organisation durable, performante et humaine.

Cet Objectif opérationnel suppose l'implication de tous les niveaux hiérarchiques, tant politiques qu'administratifs, et la mobilisation de moyens adaptés.

En investissant dans le bien-être de ses équipes, notre administration fait le choix d'une dynamique vertueuse : celle d'une institution plus humaine, plus solidaire et plus performante.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être

- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-21 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Département des ressources humaines
 - Service interne de prévention et protection au travail
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - Service externe de prévention et de protection SEPP,

Projets de l'OO-21

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **7** projet(s) :

- [PRO-979] Développer le recrutement et l'intégration bienveillante
- [PRO-980] Développer les conditions de travail et l'environnement professionnel
- [PRO-981] Développer la qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des risques
- [PRO-982] Développer la reconnaissance, l'évaluation et la valorisation
- [PRO-841] Développer la formation et le développement professionnel
- [PRO-842] Développer le management participatif, basé sur les descriptifs clairs et la communication interne
- [PRO-844] Développer le Plan quinquennal 2025 - 2029 (SIPP)

[PRO-979] Développer le recrutement et l'intégration bienveillante

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à :

- Mettre en place des parcours d'intégration individualisés pour favoriser l'inclusion et la compréhension des valeurs de l'organisation.
- Promouvoir des pratiques de recrutement équitables, transparentes et respectueuses de la diversité.

Nos lignes de force :

Anticipation, Structuration de l'appel d'offre, publication plus ciblée sur différentes plateformes, réserve de candidatures, accueil personnalisé, parrainage, formation accueil des nouveaux, feedback après 3 mois, coaching des nouveaux par les chefs de service, carnet d'accueil, descriptif de fonction et de poste...

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 10. Inégalités réduites

[PRO-980] Développer les conditions de travail et l'environnement professionnel

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise à :

- Améliorer les conditions matérielles et organisationnelles de travail (espaces, équipements, ergonomie).
- Développer des modalités de travail souples : télétravail, horaires aménagés, droit à la déconnexion.

Lignes de force

> Matériel technique (Cf. magasin Infra), matériel administratif (Cf. logistique) et matériel informatique (CF. informatique)

> Simplifier RT, télétravail, amplifier les avantages, développer la communication (cf projet communication) bien gérer les back up pour partir serein en vacances, amplifier les formations transversales (travail en équipe, collaboration, travail par projet, stress....) (Cf; projet formation)

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 08. Travail décent et croissance économique

[PRO-981] Développer la qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des risques

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des risques (Cf. Objectif stratégique SIPP)

- Renforcer la prévention des risques psychosociaux (RPS) par des dispositifs d'alerte, d'écoute et d'accompagnement.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation au bien-être, à la santé mentale, et à la gestion du stress.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 08. Travail décent et croissance économique

[PRO-982] Développer la reconnaissance, l'évaluation et la valorisation

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la Reconnaissance, l'évaluation et la valorisation

- Mettre en place des mécanismes de reconnaissance formelle et informelle
- Instaurer une culture managériale fondée sur la reconnaissance du travail bien fait et la confiance.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

[PRO-841] Développer la formation et le développement professionnel

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise la formation et le développement professionnel (Cf. Objectif stratégique formation)

- Encourager la montée en compétences et l'évolution de carrière via des formations continues adaptées aux besoins individuels.
- Favoriser l'accès équitable à la formation pour tous les agents, quels que soient leur statut ou leur fonction.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

[PRO-842] Développer le management participatif, basé sur les descriptifs clairs et la communication interne

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le management participatif, basé sur les descriptifs clairs et communication interne

- Développer des pratiques managériales fondées sur les descriptifs de fonction et de poste, l'écoute, la concertation et le respect mutuel.
- Encourager la circulation de l'information et la transparence des décisions au sein des équipes.

> **Responsabilisation des Directeurs**

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-844] Développer le Plan quinquennal 2025 - 2029 (SIPP)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le plan quinquennal de prévention qui a pour but d'améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des agents en permettant une gestion proactive des risques planifiée sur cinq ans.

Il vise à réaliser le plan annuel d'action 2025 qui découle du plan quinquennal et permet de détailler les mesures concrètes à mettre en œuvre pendant l'année pour améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des agents.

Il s'agira, par la suite, de réaliser les plans 2026, 2027, 2028 et 2029.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan quinquennal de prévention (Sipp)

[OO-22] Développer la maîtrise de l'organisation (le contrôle interne)

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but de constituer le contrôle interne comme un levier essentiel de performance, de sécurisation des opérations et de maîtrise des risques. Dans un environnement de plus en plus complexe et digitalisé, il est aujourd'hui indispensable d'appuyer ce dispositif sur des outils informatiques performants et adaptés.

Les axes de force sont définis. Ex : maîtrise des organes de gestion (délibérations...)

L'utilisation des logiciels informatiques pour le développement du contrôle interne vise à :

- . **Sécuriser les procédures** comptables, budgétaires, RH et administratives.
- . **Renforcer la traçabilité** des actes de gestion.
- . **Détecter les anomalies** ou dysfonctionnements à un stade précoce.
- . **Fiabiliser l'information** communale et faciliter la prise de décision.
- . **Se conformer aux obligations légales** en matière de transparence et de contrôle.

Dans un contexte de responsabilités accrues, de contraintes budgétaires et d'exigences de transparence, les communes doivent renforcer leur dispositif de **contrôle interne** afin de garantir la bonne utilisation des fonds publics, la conformité réglementaire et la qualité des services rendus aux citoyens.

Le recours aux logiciels informatiques devient un levier incontournable pour professionnaliser, automatiser et fiabiliser les processus internes.

Axes de développement via les outils numériques

1. Comptabilité et finances

- Utilisation d'un logiciel de gestion financière pour automatiser :
 1. Les contrôles budgétaires (engagements/dépenses),
 2. Le suivi des crédits,
 3. La gestion des pièces justificatives.
- Génération automatique de rapports pour la trésorerie, etc...

2. Gestion des ressources humaines

- Mise en place de MY **SIRH** (Système d'Information RH) pour :
 1. Suivre les temps de travail, congés, absences,
 2. Automatiser le calcul des paies,
 3. Contrôler les flux d'entrées/sorties et les affectations budgétaires.

3. Marchés publics et achats

- Utilisation de plateformes dématérialisées pour :
 - Garantir le respect du Code des marchés publics,
 - Archiver les documents de procédure,
 - Tracer les décisions et contrôles internes,
 - Mettre en place des alertes sur les seuils de dépense.

4. Gestion documentaire et archivage

- Déploiement d'un **logiciel de gestion électronique des documents (GED)** pour :
 - Centraliser et sécuriser les documents administratifs,
 - Garantir la conformité des actes (arrêtés, délibérations),
 - Faciliter les audits (accès rapide aux documents archivés).

5. Pilotage et indicateurs

- Création de **tableaux de bord décisionnels** :
 - Suivi des dépenses par service ou projet,
 - État d'avancement des dossiers,
 - Indicateurs d'alerte sur les écarts budgétaires ou de gestion.

6. Sécurité informatique et gestion des accès

- Mise en place de **droits d'accès différenciés** selon les profils (agents, élus, direction).
- Journalisation des actions pour assurer une traçabilité complète (qui fait quoi, quand et pourquoi).
- Sauvegardes régulières et plans de continuité d'activité (PCA).

Conditions de réussite

- **Formation des agents** aux outils numériques et à la culture du contrôle interne.
- **Collaboration entre la direction générale, les services opérationnels.**
- **Évaluation régulière** des procédures et mise à jour des logiciels.

Le développement du contrôle interne via les logiciels permet à la commune de :

- Moderniser sa gestion,
- Sécuriser l'usage des deniers publics,
- Répondre aux exigences de transparence,
- Améliorer l'efficacité administrative.

C'est un outil au service d'une commune **plus responsable, plus réactive et plus proche des citoyens.**

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-22 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Secrétariat de la Direction générale
 - Service juridique/assurances/prévention et petites autorisations - PLANU
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-22

Cet objectif opérationnel met en œuvre **6** projet(s) :

- [PRO-1000] Accompagner le développement de l'I.A.
- [PRO-840] Poursuivre le développement du contrôle interne (maîtrise de l'organisation)
- [PRO-943] Développer le contrôle interne à travers la gestion de projet
- [PRO-845] Développer le contrôle interne à travers la maîtrise des logiciels, en renforçant la sécurité informatique
- [PRO-846] Développer le PST
- [PRO-834] Mettre à jour (perpétuellement) le Plan communal d'urgence

[PRO-1000] Accompagner le développement de l'IA.

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise l'intelligence artificielle, qui se développe **d'une part, grâce aux logiciels** : les fournisseurs conçoivent et améliorent constamment des solutions IA adaptées à leurs secteurs. **D'autre part, son adoption efficace nécessite la mise en place d'une charte d'utilisation**, qui définit les bonnes pratiques, les règles éthiques, et les limites d'usage pour garantir une utilisation responsable, sécurisée et respectueuse des droits des utilisateurs. Cette double approche — technique et organisationnelle — est essentielle pour tirer pleinement parti des bénéfices de l'IA tout en maîtrisant ses risques.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet : Pierre VENDY
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 09. Industrie, innovation et infrastructure

[PRO-840] Poursuivre le développement du contrôle interne (maitrise de l'organisation)

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Cet objectif vise le contrôle interne, qui est défini comme un **processus intégré de maîtrise de l'organisation** de la commune, **affaire de tous**, visant à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs en traitant les risques.

D'une manière générale, notre système de contrôle interne s'appuie sur cinq éléments :

- un **environnement de travail performant** (le management de l'organisation communale).
-
- des **mesures de contrôle** adoptées pour maîtriser les risques et faire tourner la machine communale.
- un **système d'information** (avoir des informations pertinentes, c'est déjà maîtriser) **et de communication** (en début de processus, il faudra communiquer sur l'idée nouvelle du contrôle interne lui-même, en diffuser la culture et les différentes directives pour le mettre en place puis pour le faire vivre et l'alimenter).
- un **système de monitoring** via le Comité de Direction (avec à la clé une communication des incidents et des remèdes qu'on y a apportés) **et une évaluation permanente** (savoir ajuster là où il le faut et quand il le faudra, la mécanique communale étant vivante et toujours en mouvement).

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet : Pierre VENDY
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-943] Développer le contrôle interne à travers la gestion de projet

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet vise le développement de "La gestion de projet", qui joue un rôle clé dans la réussite des projets, quel que soit le domaine. Elle permet de **structurer** et de **piloter efficacement** les différentes étapes nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Les principaux points soulignant son importance :

- **Clarté des objectifs** : Elle permet de définir clairement les buts à atteindre, les livrables attendus et les critères de réussite.
- **Planification rigoureuse** : Elle aide à établir un calendrier, un budget, et une répartition optimale des ressources.
- **Maîtrise des risques** : Elle permet d'anticiper les obstacles potentiels et de mettre en place des plans de mitigation.
- **Suivi et contrôle** : Grâce aux outils de gestion, elle facilite le suivi de l'avancement, la gestion des écarts et l'ajustement en temps réel.
- **Coordination des équipes** : Elle favorise la communication et la collaboration entre les membres du projet, réduisant les conflits et les doublons.
- **Gestion des ressources** : Elle assure une utilisation efficace des moyens humains, matériels et financiers.
- **Respect des délais et des coûts** : Elle limite les retards et les dépassements budgétaires en gardant le projet sous contrôle.
- **Amélioration continue** : Elle permet d'analyser les résultats, tirer des leçons et améliorer les futurs projets.
- **Satisfaction des parties prenantes** : Elle veille à répondre aux attentes des clients, utilisateurs et décideurs.
- **Réduction de l'échec** : Elle augmente significativement les chances de succès du projet.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY

- Chef de projet : Pierre VENDY
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-845] Développer le contrôle interne à travers la maîtrise des logiciels, en renforçant la sécurité informatique

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Le développement et la maîtrise des logiciels contribuent au contrôle interne :

1. Automatisation des processus :

Des logiciels performants et bien maîtrisés permettent d'automatiser les tâches répétitives, réduisant les risques d'erreur humaine.

2. Traçabilité :

Les systèmes informatiques assurent une traçabilité des opérations (logs, historiques, accès), ce qui facilite les contrôles et suivis

3. Séparation des tâches :

Certains logiciels permettent d'attribuer des rôles spécifiques aux utilisateurs, favorisant la séparation des fonctions (principe clé du contrôle interne).

4. Alertes et contrôles intégrés :

Certains logiciels peuvent être configurés pour détecter les anomalies, déclencher des alertes, ou bloquer certaines opérations non conformes.

Conclusion

La maîtrise des logiciels est un levier essentiel mais non suffisant du contrôle interne. Elle doit s'inscrire dans une démarche globale de gestion des risques, avec des procédures claires, et une gouvernance solide.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet : Pierre VENDY

- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-846] Développer le PST

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet : Pierre VENDY
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Direction générale
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

[PRO-834] Mettre à jour (perpétuellement) le Plan communal d'urgence

Priorité :

Statut :

Nouveau

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet :
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

[OO-23] Développer les synergies avec le CPAS

Description

Cet Objectif opérationnel a pour but une bonne **synergie entre le CPAS et la Commune**, qui permet de mieux **coordonner les actions sociales**, de **mutualiser les ressources** et de proposer des **réponses plus efficaces et humaines** aux besoins des citoyens. Cela renforce la **cohésion sociale** et garantit une **meilleure utilisation des moyens publics**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 05. Égalité entre les sexes
- 06. Eau propre et l'assainissement
- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-23 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
 - Département de l'Administration générale
 - Secrétariat de la Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
 - CPAS DE RIXENSART,

Projets de l'OO-23

Cet objectif opérationnel met en œuvre **1** projet(s) :

- [PRO-984] Explorer les différentes formes de synergies avec le CPAS

[PRO-984] Explorer les différentes formes de synergies avec le CPAS

Priorité :

Statut : Nouveau

Description

Ce projet, dans un environnement marqué par des enjeux budgétaires et sociaux complexes, vise à évaluer nos collaborations et synergies actuelles. Cela nous permettra de les renforcer, de les adapter ou d'en développer de nouvelles.

Nous devons explorer les opportunités de collaboration et de synergie supplémentaires.

L'objectif principal est de créer une / des synergie(s) efficace(s) entre la Commune et le CPAS.

Cette collaboration vise à :

- Mieux coordonner nos actions sociales,
- Mutualiser nos ressources,
- Apporter des réponses plus efficaces et adaptées aux besoins des citoyens.

Cette approche renforcera la cohésion sociale et optimisera l'utilisation des moyens publics.

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre VENDY
- Chef de projet : Pierre VENDY
- Equipe projet :
- Référent administratif : Direction générale
- Service(s) gestionnaire(s) :
- Référent(s) politique(s) :
 - Bourgmestre

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces